



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9482^e séance

Lundi 20 novembre 2023, à 10 heures
New York

Provisoire

Présidents : M. Zhang Jun/M. Dai Bing. (Chine)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. França Danese
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie.	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Japon.	M. Ishikane
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Gonçalves
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Mettre le développement commun au service de la pérennisation de la paix

Lettre datée du 14 novembre 2023, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2023/870)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Mettre le développement commun au service de la pérennisation de la paix

Lettre datée du 14 novembre 2023, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2023/870)

Le Président (*parle en chinois*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, aux ministres et aux autres représentantes et représentants de haut niveau qui sont dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd'hui souligne l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, État plurinational de Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Canada, Chili, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Espagne, Éthiopie, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Kenya, Mali, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Panama, Royaume des Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Slovaquie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Thaïlande, Türkiye, Ukraine, République bolivarienne du Venezuela et Viet Nam.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la Nouvelle Banque de développement, et M. Jeffrey Sachs, Président du Réseau des solutions pour le développement durable et Directeur du Center for Sustainable Development de l'Université Columbia.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen du point inscrit à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/870, qui contient le texte d'une lettre datée du 14 novembre 2023, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je remercie le Gouvernement chinois d'avoir organisé le présent débat sur le lien vital qui unit le développement et la pérennisation de la paix.

Ce lien définit depuis le tout début l'Organisation des Nations Unies. Elle repose sur les trois piliers de la paix, du développement et des droits humains, qui ont été réaffirmés à maintes reprises. Il a été déclaré au Sommet mondial de 2005 que « le développement, la paix et la sécurité et les droits humains sont inséparables et se renforcent mutuellement » (*résolution 60/1 de l'Assemblée générale, par.9*). Le développement, à lui seul, ne suffit pas à garantir la paix, mais demeure essentiel. Aucune paix n'est garantie en l'absence d'un développement inclusif et durable qui ne laisse personne de côté.

Il va de soi que ce constat définit aussi le Programme 2030 et ses 17 objectifs de développement durable. Tout comme la progression d'un objectif entraîne tous les autres, l'échec dans un domaine risque d'effacer toutes les avancées. Aucun échec n'est plus calamiteux que l'impossibilité de prévenir un conflit. Les acquis du développement sont souvent les premières victimes de la guerre.

Ce schéma est à l'œuvre partout dans le monde : plus un pays est proche d'un conflit, plus il s'éloigne d'un développement durable et inclusif. Neuf des 10 pays ayant les indicateurs de développement humain les plus faibles au monde ont connu des conflits ou des violences pendant la décennie écoulée. Les inégalités et l'absence de perspectives, d'emplois décents et de liberté peuvent engendrer la colère et faire planer le spectre de la violence et de l'instabilité. La faiblesse des institutions et la corruption augmentent le risque de conflit. Le chaos climatique et la dégradation de l'environnement amplifient les crises. L'aggravation constante des urgences climatiques, les records de chaleur et la rivalité croissante autour de ressources qui s'amenuisent entraînent des déplacements de population, ce qui les fragilise et les insécurise davantage. La

criminalité organisée, l'extrémisme violent et les groupes terroristes trouvent un terrain fertile dans ces environnements, effilochant le tissu social, accentuant davantage les insécurités et affaiblissant une gouvernance effective. Tout comme l'absence de développement nourrit les griefs qui peuvent accroître le risque de conflit, le contraire est tout aussi vrai. Le développement humain éclaire la voie de l'espoir et favorise la prévention, la sécurité et la paix. C'est pourquoi l'avancée de la paix et la progression d'un développement durable et inclusif vont de pair.

Édifier la paix signifie garantir la sécurité alimentaire, l'accès à l'éducation, le renforcement des compétences, les soins de santé, la protection sociale et la dignité pour tous. Cela signifie renforcer la résilience face aux chocs climatiques, et investir dans l'adaptation. Cela signifie réduire la fracture numérique et exploiter les avantages de l'inclusion numérique, tout en se protégeant contre les dangers des nouvelles technologies. Cela signifie concilier la fin des inégalités de pouvoir et la participation égale des femmes, et créer des possibilités pour les jeunes. Et cela signifie augmenter massivement des financements à long terme abordables pour les pays en développement, afin qu'ils puissent investir dans les biens et services publics pour leurs populations.

À un moment où 85 % des cibles liées aux objectifs de développement durable ne sont pas en bonne voie, nous devons, sur la base de ce constat, agir de façon beaucoup plus urgente et plus ambitieuse. Les pays en développement et, en particulier, les pays les moins avancés sont pris dans une convergence de crises : une dette écrasante, une marge de manœuvre budgétaire réduite et l'envolée des prix, l'intensification des catastrophes climatiques, le creusement des inégalités et l'aggravation du chômage et de la pauvreté, ainsi que les effets persistants de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'inégalité de la reprise. Cela mène tout droit aux conflits sociaux, à l'instabilité politique, voire à un conflit ouvert. Nous devons faire plus pour aider les pays qui sont dans une mauvaise passe. J'ai préconisé des mesures audacieuses visant à rendre nos institutions mondiales, dont le dispositif financier international, plus représentatives des réalités actuelles et plus réactives aux besoins des économies en développement. J'ai aussi proposé une série de mesures concrètes à prendre dès aujourd'hui, notamment un plan de relance des objectifs de développement durable, à hauteur de 500 milliards de dollars par an, pour réduire le fardeau de la dette et libérer des ressources en vue d'un financement à long terme et abordable provenant de sources multilatérales et privées, car investir dans

le développement aujourd'hui signifie investir dans un avenir plus pacifique.

Chaque jour, les fonctionnaires des Nations Unies concrétisent le lien entre la paix, le développement et la justice dans leurs activités, partout dans le monde. Nos équipes de pays des Nations Unies sont le fer de lance de l'action visant à accompagner les priorités nationales en matière de développement durable et inclusif. Nos opérations de maintien de la paix aident les États Membres tandis qu'ils gèrent et règlent les conflits. Mes envoyés et nos missions politiques spéciales facilitent les processus politiques par la médiation, empêchant l'éclatement d'un conflit ouvert. La Commission de consolidation de la paix réunit la communauté internationale autour de la notion d'un renforcement mutuel de la paix et du développement. Je demande aux États Membres de renforcer la Commission, ainsi que l'efficacité de ses travaux. Le Conseil de sécurité pourrait en particulier solliciter plus systématiquement son avis sur les aspects de consolidation de la paix des mandats des opérations de paix. Nos opérations de paix devraient être habilitées à jouer un plus grand rôle dans la pérennisation de la paix, à toutes les étapes du conflit et dans toutes ses dimensions.

Nous sommes fiers de nos travaux. Mais nous savons qu'il faut faire davantage pour relier l'action humanitaire et l'action de paix et de développement. J'ai formulé des propositions en vue d'un Nouvel Agenda pour la paix à une époque de tensions croissantes et de prolifération des conflits. Ces idées s'articulent autour des principes au fondement de la Charte des Nations Unies et d'un monde stable. Nous proposons des réflexions approfondies, conscients de la nature interdépendante des nombreux problèmes auxquels nous faisons face, ce qui reflète clairement notre attachement à arrimer plus fermement l'action pour la paix dans les objectifs de développement durable. Il faudra, à cette fin, agir plus résolument pour renforcer la prévention, ancrée dans le plein respect de tous les droits humains : civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Il faudra également transformer les dynamiques de pouvoir genrées et intergénérationnelles dans tous les domaines, y compris la paix et la sécurité. Il est grand temps d'agir pour garantir le rôle moteur des femmes et des jeunes et leur participation réelle aux prises de décisions, afin d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et de faire respecter leurs droits.

(l'orateur poursuit en français)

Le Nouvel Agenda pour la paix présente une vision pour prévenir les conflits, pérenniser la paix et promouvoir le développement qui s'applique à tous et toutes, dans

tous les pays, à chaque instant. En tant que communauté internationale, nous devons prendre conscience que nous ne sommes qu'aussi forts que notre maillon le plus faible. Ce sentiment d'une vulnérabilité partagée doit se traduire en un objectif commun pour sauver des vies et préserver les avancées en matière de développement, à tout moment et partout où ces avancées sont menacées. Aussi, je me félicite de l'adoption en septembre dernier de la Déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale, et de l'engagement commun pris par les États Membres de mettre en œuvre

« des mesures audacieuses, ambitieuses, régulières, justes et transformatrices, ancrées dans la solidarité internationale et une coopération efficace à tous les niveaux » (*résolution 78/1 de l'Assemblée générale, par. 9*).

Aujourd'hui, j'invite tous les États Membres à aborder le Sommet de l'avenir dans ce même esprit de solidarité et d'ambition. Pour garantir la paix et faire progresser le développement, nous devons abandonner la logique de la concurrence à somme nulle, qui est vouée à l'échec, nous réengager dans la voie de la coopération et trouver le courage de faire des compromis. Le Conseil de sécurité doit être au cœur de cet effort vital.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général Guterres de son exposé. Son analyse en profondeur, sa compréhension cruciale et les idées qu'il a avancées sont très importantes pour la prochaine phase de nos travaux et pour le débat d'aujourd'hui. Je le remercie à nouveau.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Rousseff.

M^{me} Rousseff (*parle en anglais*) : Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies en 1945, le monde a connu des transformations notables. Le thème central de la présente séance, « Mettre le développement commun au service de la pérennisation de la paix », est particulièrement pertinent compte tenu des défis auxquels l'humanité est confrontée. Je remercie le Gouvernement chinois de m'avoir invitée à prendre la parole à cette importante séance.

Instaurer entre les pays une coopération ample, productive et respectueuse, qui soit propice au dialogue et au consensus, est un fil rouge à suivre pour parvenir à la paix et au développement dont nous avons besoin si nous voulons surmonter la période extrêmement instable et perturbatrice que le monde traverse actuellement. Je voudrais rappeler au Conseil qu'en 2011, lorsque j'étais

Présidente du Brésil, nous avons proposé un débat sur les relations d'interdépendance entre sécurité et développement (voir S/PV.6479). À l'époque, le Conseil avait souligné que la reconstruction et la réhabilitation des économies nationales étaient indispensables pour le développement des sociétés à long terme et pour l'instauration d'une paix durable. Depuis, nous avons toutefois vu les crises s'aggraver.

Une paix durable exige une approche globale qui tienne compte non seulement des causes de la violence, mais aussi des contextes socioéconomiques. La pauvreté n'est pas le seul facteur de la violence, pas plus que tous les individus ou groupes souffrant de pauvreté n'ont recours à l'agression. En revanche, l'exclusion sociale, politique et économique peut contribuer à l'émergence, à la persistance ou à un recours répété à la violence, ce qui alimente les conflits. Il est évident que le développement, la paix, la sécurité et les droits humains sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. Si nous voulons des environnements pacifiques, nous avons besoin d'un développement qui soit économiquement et socialement inclusif.

Le monde est confronté à des crises qui se chevauchent : une croissance lente et une inflation élevée, une forte hausse des inégalités, un protectionnisme qui fragmente les chaînes de valeur mondiales, de graves conflits géopolitiques causant des pertes humaines considérables, et des changements climatiques extrêmement graves entraînant une hausse des températures et la multiplication des catastrophes naturelles. La terrible conséquence de tout cela est qu'aujourd'hui, l'insécurité et l'instabilité sont devenues la règle plutôt que l'exception.

Le néolibéralisme financier a transformé crédit et financement en vents contraires, alors qu'ils devraient être les moteurs d'une économie productive. Ils sont désormais des obstacles au centre d'une spéculation effrénée qui draine toutes les ressources. La concentration toujours plus marquée des revenus et des richesses entre les mains d'un très petit nombre a violemment accru les inégalités dans les pays développés, tout en créant davantage de pauvreté, de spéculation et de crises successives de la dette dans les pays en développement.

La réglementation indigente de la finance internationale n'a pas permis d'éviter les crises récurrentes liées à la financiarisation. Les mesures réglementaires préconisées après la crise de 2008-2009 n'ont d'ailleurs pas réussi à empêcher l'apparition de nouvelles bulles spéculatives ou de problèmes de liquidité excessive. La mondialisation, qui s'est affaiblie depuis la dernière crise financière mondiale, a également souffert de la maladie à coronavirus

(COVID-19) et de la détérioration de la confiance géopolitique. L'adoption de politiques d'égoïsme sacré, qui avaient conduit aux deux guerres mondiales, associée aujourd'hui à des politiques de découplage et de réduction des risques, intensifie ces tendances déjà graves.

La dynamique de la mondialisation a donné lieu à une interdépendance profonde entre les économies et les régions du monde, laquelle s'accroît à mesure que le commerce international s'intensifie, que les chaînes de valeur mondiales se densifient et que les flux de capitaux prolifèrent. Aujourd'hui, les crises économiques, les conflits géopolitiques, la COVID-19 et, surtout, l'émergence d'un protectionnisme débridé créent une dynamique propice à la violence et à la résurgence de conflits régionaux.

Ces derniers temps, en réaction à ces facteurs, des tendances multilatérales indéniables sont apparues dans les économies émergentes et les pays en développement et au sein de certaines régions, comme l'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine. S'il est de plus en plus difficile de faire abstraction de l'interconnexion du monde, il est urgent de freiner la dynamique de fragmentation et d'affrontement qui s'est fait jour ces dernières années.

Nous savons que les tentatives d'ériger des barrières insurmontables peuvent entraîner des perturbations. La tendance croissante au multilatéralisme est d'ailleurs un moyen de contourner le protectionnisme des économies centralisées, qui est un instrument important pour instaurer un environnement propice à la croissance économique et au développement. Cela permet aussi l'apparition de nouveaux acteurs dans le paysage économique et financier : les économies émergentes.

La quête de paix et d'un développement durable et inclusif pour tous et toutes peut être couronnée de succès si elle se fonde sur les principes d'un multilatéralisme et d'une coopération internationale axés sur la recherche du consensus. Ne pas privilégier ces principes, comme nous le voyons aujourd'hui, donne lieu à de cuisants échecs de la gouvernance internationale.

L'ONU a été créée pour empêcher l'humanité d'être entraînée dans d'autres conflits aussi meurtriers que la Seconde Guerre mondiale. Les principes et valeurs qui sont au fondement de l'ONU sont des acquis majeurs pour l'humanité, car ils sont cruciaux pour ouvrir un espace propice au consensus dans l'intérêt de la coopération, du dialogue et de la compréhension mutuelle, en particulier s'agissant de prévenir la violence et les guerres

ou d'y mettre un terme. Si l'ONU n'a pas été en mesure de remédier aux tensions géopolitiques croissantes, et si les institutions dites de Bretton Woods – le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce – n'ont pas prouvé qu'elles étaient capables d'inverser les tendances à la fragmentation géoéconomique et à une fragilité sociale galopante, nous avons une mission : renforcer l'ONU et réformer les institutions de Bretton Woods. C'est indispensable pour que le système soit capable de faire face à tout type de crise. Il faut rejeter les conditions imposées par les institutions financières internationales aux pays en développement et aux économies émergentes lorsqu'ils sont confrontés à des crises. Il est important de dire non aux deux poids, deux mesures appliqués aux sauvetages en temps de crise. Une banque est trop importante pour qu'on permette sa faillite. Un pays, en revanche, peu importe sa taille, peut être laissé à l'abandon.

Autre symptôme flagrant du manque de coordination dans la gouvernance internationale : il est alarmant que la crise climatique et les 17 objectifs de développement durable ne soient pas traités dans le respect des décisions prises durant toutes les conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP) et dans d'autres instances internationales sur l'environnement. Comme mon cher ami António Guterres l'a dit à la session actuelle de l'Assemblée générale (voir A/78/PV.4), nous devons être déterminés à honorer nos engagements. Ni les contributions en capital que les pays riches se sont engagés à verser aux pays en développement depuis la COP 15, ni le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui a défini les objectifs de développement durable, ni même l'Accord de Paris sur les changements climatiques ne se sont matérialisés. De surcroît, conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées défini au Protocole de Kyoto, les pays développés assument une immense responsabilité s'agissant du financement de l'action climatique. Par conséquent, il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs de développement durable ou de venir à bout des changements climatiques sans que les pays développés allouent ou investissent de nouveaux fonds.

Les pays les plus pauvres ont besoin de ressources nouvelles pour réaliser les objectifs de développement durable sans être accablés par des dettes supplémentaires qu'ils ne pourront pas supporter. De même, les ressources nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets doivent être mises à disposition dans le respect du libre exercice, par les pays en

développement, de leur souveraineté pleine et permanente sur l'ensemble de leurs richesses, de leurs ressources naturelles et de leurs niveaux d'activité économique. Il est donc impératif de forger un consensus effectif et d'adopter une nouvelle démarche de coopération étroite entre les pays développés et les pays en développement pour remédier à ces graves problèmes.

Les banques multilatérales de développement ont un rôle important à jouer dans le financement du développement et elles peuvent aider les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire à avancer sur la voie du développement, à lutter contre les changements climatiques et à atteindre les objectifs de développement durable. Toutefois, ces banques ne jouent qu'un rôle complémentaire et on ne peut pas leur transférer la responsabilité de fournir toutes les ressources nécessaires aux efforts de développement et à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets, un engagement qui a été pris par les pays riches et qui n'a pas été honoré jusqu'à présent.

Les pays en développement ont souvent subi les conséquences de la hausse des taux d'intérêt et de la dépréciation de leur monnaie. L'endettement élevé de ces pays, dû en grande partie aux politiques d'austérité néolibérales ou au manque de liquidités, a eu une incidence sur leur dette extérieure, et nombre d'entre eux ont failli se retrouver en situation de défaut de paiement. Les pays en développement et les marchés émergents ont du mal à parvenir à la prospérité, car leurs populations ne peuvent supporter le fardeau du financement de l'action climatique.

Un autre défi que la plupart des pays qui font partie de ce groupe doivent relever est qu'ils doivent cesser d'être de simples fournisseurs de matières premières. Certains de ces pays doivent s'engager dans un processus d'industrialisation, avec de nouvelles caractéristiques. De nombreux pays n'ont même pas encore atteint la phase de la troisième révolution industrielle et technologique. Aujourd'hui, face à la quatrième révolution industrielle, ils risquent de devenir de simples consommateurs de produits issus de plateformes, se limitant à être des utilisateurs d'applications numériques au sein de leurs économies. Le fait est que le fossé technologique entre les pays développés et les pays en développement, en particulier la fracture numérique, crée de nouvelles inégalités de développement auxquelles nous devons nous attaquer.

D'un autre point de vue, il faut comprendre que les concepts de coopération et de consensus s'opposent aux récits qui cherchent à imposer une vision sectaire du développement, des droits humains et de la démocratie. Cela n'est pas dans notre intérêt et ne peut pas continuer ainsi.

L'ONU, par exemple, a été créée pour défendre l'humanité contre les idéologies meurtrières qui soutiennent le droit de quelques-uns à exercer une suprématie culturelle et éthique sur les peuples du monde entier. Les modèles politiques dérivés de l'expérience d'un seul pays ont été élevés au rang de seule norme acceptable pour le monde entier. L'adoption de cette norme est imposée comme obligatoire. Dans le cas contraire, les valeurs sont imposées par la guerre, les coups d'État, les blocus et les sanctions.

On ne peut pas continuer à faire abstraction de la riche diversité des sociétés humaines. On ne peut pas continuer à faire abstraction de différentes trajectoires et de différents modèles de développement suivis par les différentes nations. On ne peut pas, dans un monde pluriel et multipolaire, être contraint de choisir une seule voie de développement ou une seule vision de la démocratie. Une vision néolibérale proposée par un pays ou une histoire à un groupe de pays a conduit à l'affaiblissement de la démocratie dans de nombreux pays et à la résurgence de régimes fascistes, et pourrait donner lieu à des génocides. Lorsque des dichotomies apparaissent, tous les pays sont confrontés à un choix : polarisation ou prospérité commune ; mentalité de la guerre froide ou multilatéralisme ; copier les modèles de développement d'autres pays ou construire son propre chemin de vie en tenant compte de ses circonstances nationales ; et lutter contre les changements climatiques avec des injections significatives d'argent frais ou maintenir le statu quo.

En raison des lourds défis socionaturels de ce siècle, le développement économique doit être toujours envisagé comme un développement durable, inclusif et résilient. Cela signifie que ce développement repose essentiellement sur la santé, l'environnement et des sociétés fondées sur l'égalité, ainsi que sur la paix et la stabilité dans un monde de compréhension mutuelle, de dialogue et de coopération. Pour faire face à cette situation préoccupante, nous devons passer impérativement et d'urgence à un autre niveau d'ingénierie politique et institutionnelle, si nous voulons réellement promouvoir un développement inclusif et durable dans un environnement de prospérité commune et de paix pour toutes et tous. Sans développement inclusif et durable, il n'y a pas de paix. Sans paix, il n'y a pas de stabilité ni de sécurité.

On ne peut pas faire abstraction des différentes voies et des différents modèles de développement suivis par les différentes nations. On ne peut pas être contraint de choisir une seule voie de développement et une seule vision de la démocratie. L'amélioration de la gouvernance internationale est au cœur de la construction d'un

avenir de développement commun pour tout le monde. Pour toutes ces raisons, il est essentiel que le système des Nations Unies ait la capacité de s'adapter efficacement. Ce n'est qu'ainsi que la majorité de l'humanité pourra faire entendre sa voix et exercer ses droits.

Je souhaite au Conseil un débat fructueux et productif.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M^{me} Rousseff de son exposé et de sa contribution à ce débat.

Je donne maintenant la parole à M. Sachs.

M. Sachs (*parle en anglais*) : La séance d'aujourd'hui a lieu à un moment où plusieurs guerres majeures sont en cours. Dans mon exposé, je ferai référence à quatre d'entre elles : la guerre en Ukraine, qui a commencé en 2014 avec le renversement par la violence du Président ukrainien Viktor Yanukovych ; la guerre israélo-palestinienne, qui a éclaté à plusieurs reprises depuis 1967 ; la guerre en Syrie, qui a commencé en 2011 ; et les guerres du Sahel, qui ont commencé en 2012 au Mali et se sont maintenant étendues à l'ensemble du Sahel.

Ces guerres peuvent sembler sans issue, mais elles ne le sont pas. En fait, je dirais qu'un accord au sein du Conseil de sécurité pourrait permettre de mettre rapidement fin à ces quatre guerres. L'une des raisons est que les grandes guerres doivent être alimentées de l'extérieur, à la fois par des financements et des armes venus de l'extérieur. Le Conseil pourrait décider d'étouffer ces guerres odieuses en mettant fin à leur financement et aux approvisionnements en armes. Cela nécessiterait un accord entre les grandes puissances. L'autre raison pour laquelle ces guerres peuvent prendre fin rapidement est qu'elles résultent de facteurs économiques et politiques qui peuvent être traités par la diplomatie plutôt que par la guerre. En s'attaquant aux facteurs politiques et économiques sous-jacents, le Conseil de sécurité peut créer les conditions de la paix et du développement durable. Je voudrais me pencher brièvement sur chacune de ces quatre guerres.

La guerre en Ukraine a deux causes politiques principales : la première est la tentative de l'OTAN de s'étendre à l'Ukraine, malgré les objections répétées de la Russie, exprimées en temps utile. La Russie considère la présence de l'OTAN en Ukraine comme une menace importante pour sa sécurité. La deuxième cause a trait aux divisions ethniques entre l'est et l'ouest de l'Ukraine, fondées en partie sur des critères linguistiques et en partie sur des critères religieux.

Après le renversement du Président Yanukovych en 2014, les régions peuplées par des Russes de souche ont rompu les liens avec le gouvernement qui a été mis en place après le coup d'État et ont réclamé protection et autonomie. Les Accords de Minsk II, approuvés par le Conseil dans sa résolution 2202 (2015), prévoyaient que l'autonomie locale serait consacrée par la Constitution ukrainienne, mais ils n'ont jamais été mis en œuvre par l'Ukraine, malgré le soutien du Conseil de sécurité.

La cause économique de la guerre résulte du fait que l'économie de l'Ukraine est tournée à la fois vers l'Union européenne à l'ouest et vers la Russie, l'Asie centrale et l'Asie de l'Est à l'est. Lorsque l'Union européenne a tenté de négocier un accord de libre-échange avec l'Ukraine, la Russie a exprimé ses préoccupations quant au fait que ses échanges commerciaux avec l'Ukraine et ses investissements dans ce pays en pâtiraient, à moins qu'un accord tripartite ne soit conclu entre l'Union européenne, la Russie et l'Ukraine pour garantir que le commerce et les investissements Ukraine-Russie soient maintenus parallèlement aux échanges commerciaux entre l'Union européenne et l'Ukraine. C'est un événement bien connu dans les négociations commerciales. Malheureusement, l'Union européenne n'était apparemment pas prête à négocier avec la Russie sur un tel accord tripartite, et la question de l'orientation de l'économie ukrainienne vers l'est ou vers l'ouest n'a jamais été résolue.

Le Conseil pourrait mettre fin rapidement à la guerre en Ukraine en s'attaquant aux causes politiques et économiques sous-jacentes. Sur le plan politique, les cinq membres permanents du Conseil devraient accepter de donner des garanties de sécurité à l'Ukraine et se mettre d'accord sur le fait que l'OTAN ne s'étendra pas à l'Ukraine, ce qui permettrait de répondre aux préoccupations de la Russie concernant l'élargissement de l'OTAN.

Le Conseil doit également s'efforcer de parvenir à une solution de gouvernance durable en ce qui concerne les divisions ethniques en Ukraine. Sur le plan économique, il y a deux considérations, l'une politique et l'autre financière. Sur le plan politique, le principal intérêt économique de l'Ukraine est de rejoindre l'Union européenne, tout en maintenant des relations commerciales et financières ouvertes avec la Russie et le reste de l'Eurasie. La politique commerciale de l'Ukraine doit être inclusive plutôt que chercher à faire diversion, ce qui lui permettrait de devenir un pont économique dynamique entre l'est et l'ouest de l'Eurasie. Sur le plan financier, l'Ukraine aura besoin de fonds pour se reconstruire et bâtir de nouvelles infrastructures physiques, telles que les trains à grande

vitesse, les énergies renouvelables, la 5G et la modernisation des ports. Comme je vais le décrire, je recommande au Conseil de sécurité de créer un nouveau fonds pour la paix et le développement afin de mobiliser les financements nécessaires pour aider l'Ukraine et d'autres zones de guerre à tourner la page de la guerre et à se concentrer sur le relèvement et le développement durable à long terme.

Si l'on examine la guerre en Israël et en Palestine sous le même angle, on pourrait là aussi mettre rapidement fin à la guerre si le Conseil faisait appliquer les nombreuses résolutions qu'il a adoptées depuis plusieurs décennies, notamment les résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002), 1515 (2003) et 2334 (2016), qui appellent à revenir aux frontières de 1967, à mettre fin aux activités de colonisation d'Israël dans les territoires occupés et à mettre en œuvre la solution à deux États. Il est clair qu'Israël et la Palestine n'ont pas été en mesure de conclure des accords conformes à ces résolutions. Dans les deux camps, les partisans de la ligne dure ne cessent de mettre en échec les modérés, qui aspirent à une paix fondée sur la solution des deux États. Selon moi, il est donc grand temps que le Conseil de sécurité fasse appliquer ses décisions en mettant en œuvre une solution juste et durable qui soit dans l'intérêt d'Israël comme de la Palestine, au lieu de permettre aux partisans de la ligne dure dans les deux camps de faire fi du mandat du Conseil et de menacer ainsi la paix dans le monde.

Je recommande au Conseil de reconnaître immédiatement l'État de Palestine, d'ici quelques jours ou quelques semaines, et d'accueillir la Palestine en tant que Membre à part entière de l'ONU, avec sa capitale à Jérusalem-Est et un contrôle souverain sur les lieux saints islamiques. Le Conseil doit créer une force de maintien de la paix composée principalement de contingents des pays arabes voisins pour contribuer à assurer la sécurité en Palestine. Un tel résultat répondrait au vœu d'une écrasante majorité de la communauté internationale et serait dans l'intérêt manifeste d'Israël et de la Palestine, malgré les objections véhémentes des partisans d'un rejet pur et dur dans les deux camps.

La stratégie politique doit s'accompagner d'une stratégie économique. Il est essentiel qu'un nouvel État souverain de Palestine soit économiquement viable, et je peux donner plusieurs exemples de la manière dont cela peut se faire. Mais surtout, Israël et la Palestine doivent faire partie d'un plan de développement durable intégré pour la Méditerranée orientale et le Moyen-Orient qui

contribue à la résilience climatique et à la transition de la région vers l'énergie verte.

De même, le Conseil pourrait mettre fin à la guerre en Syrie. La guerre en Syrie a éclaté en 2011 lorsque plusieurs puissances de la région, ainsi que les États-Unis, ont uni leurs forces pour renverser le Gouvernement du Président syrien Bashar Al-Assad. Cette opération de changement de régime, extrêmement malavisée, a échoué, mais elle a déclenché une guerre prolongée qui a fait couler beaucoup de sang et causer des destructions d'une ampleur gigantesque, y compris de sites antiques du patrimoine culturel. Le Conseil doit clairement faire savoir que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, ainsi que les pays voisins de la Syrie, s'accordent pleinement sur le fait que toutes les tentatives de provoquer un changement de régime sont désormais définitivement révolues et que le Conseil de sécurité a l'intention d'œuvrer, en étroite collaboration avec le Gouvernement syrien, à la reconstruction et au développement. Sur le plan économique, le meilleur espoir de la Syrie est de s'intégrer fortement à la Méditerranée orientale et au Moyen-Orient, notamment en construisant des infrastructures physiques reliant la Syrie à la Türkiye, au Moyen-Orient et aux pays méditerranéens.

La guerre au Sahel a des origines similaires. De la même manière que les puissances régionales et les États-Unis voulaient renverser le régime de Bashar Al-Assad en 2011, les puissances de l'OTAN ont tenté de renverser le régime de Mouammar Kadhafi. Ce faisant, ils ont grossièrement outrepassé le mandat défini dans la résolution 1973 (2011) du Conseil, qui avait autorisé la protection de la population civile libyenne, mais certainement pas un changement de régime mené par l'OTAN. Le renversement violent du Gouvernement libyen s'est rapidement étendu aux pays pauvres du Sahel. Leur pauvreté à elle seule a rendu les pays du Sahel très vulnérables à l'afflux d'armes et de milices. Cela a conduit à une violence incessante et à de multiples coups d'État, qui compromettent gravement la possibilité d'une amélioration de la situation économique.

Les pays du Sahel constituent un regroupement naturel pour l'investissement économique régional dans les infrastructures. L'ensemble de la région a un besoin urgent d'investissements dans l'électrification, l'accès numérique, l'eau et l'assainissement, les transports routiers et ferroviaires, ainsi que dans les services sociaux, notamment l'éducation et les soins de santé. Le Sahel étant l'une des régions les plus pauvres au monde, voire la plus pauvre, les gouvernements sont dans

l'incapacité totale de financer les investissements nécessaires. Là encore, et peut-être plus que dans toute autre région, le Sahel a besoin de financements extérieurs pour passer de la guerre à la paix et de l'extrême pauvreté au développement durable.

Tous les membres permanents du Conseil de sécurité – et d'ailleurs le monde entier – subissent les conséquences négatives de la poursuite de ces guerres. Tous les pays en paient le prix en termes de charges financières, d'instabilité économique, de risques de terrorisme et de risque d'une guerre de plus grande envergure. Le Conseil de sécurité a la possibilité de prendre des mesures énergiques pour mettre fin à ces guerres de longue date, précisément parce qu'il est clair qu'il est dans l'intérêt de tous les membres du Conseil, en particulier les cinq membres permanents, d'y mettre fin avant qu'elles ne dégénèrent en conflits encore plus dangereux.

Le Conseil de sécurité est investi de pouvoirs considérables par la Charte des Nations Unies lorsqu'il peut compter sur la détermination de ses membres. Il peut déployer des forces de maintien de la paix et même des armées, si nécessaire. Il peut imposer des sanctions économiques aux pays qui ne respectent pas ses résolutions. Il peut fournir des garanties de sécurité aux nations. Il peut saisir la Cour pénale internationale pour mettre fin à des crimes de guerre. En bref, le Conseil est parfaitement en mesure de faire appliquer ses résolutions s'il le souhaite. Dans l'intérêt de la paix mondiale, le Conseil doit maintenant choisir de mettre fin à ces guerres.

Il peut également renforcer sa panoplie d'outils en contribuant à la consolidation économique de la paix, parallèlement à ses décisions plus habituelles concernant les frontières, les forces de maintien de la paix, les sanctions, etc. J'ai évoqué à plusieurs reprises l'idée de créer un nouveau fonds pour la paix et le développement que le Conseil de sécurité pourrait déployer pour enclencher une dynamique positive en faveur du développement durable et pour travailler avec des investisseurs tels que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, les banques régionales de développement telles que la Nouvelle Banque de développement et d'autres acteurs pour investir ensemble dans le rétablissement de la paix.

Je recommande trois principes directeurs pour ce fonds. Premièrement, les grandes puissances le financeraient en consacrant une partie de leurs dépenses militaires au rétablissement de la paix mondiale. Les États-Unis, par exemple, dépensent aujourd'hui environ 1 000 milliards de dollars par an dans le secteur militaire, suivis par la Chine, la Russie, l'Inde et l'Arabie saoudite, dont les

dépenses militaires conjuguées représentent environ la moitié de celles des États-Unis. Si ces pays réduisaient leurs dépenses militaires de seulement 10 % et redirigeaient les sommes économisées vers le fonds pour la paix et le développement, cela suffirait à débloquer environ 160 milliards de dollars par an.

Deuxièmement, le fonds mettrait l'accent sur l'intégration régionale. C'est essentiel pour le rétablissement de la paix et la réussite du développement. Cela aiderait l'Ukraine à s'intégrer à la fois à l'ouest et à l'est. Israël, la Palestine et la Syrie pourraient s'intégrer à un réseau en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient. Les pays du Sahel parviendraient à surmonter leur isolement et l'absence de services grâce à un réseau d'infrastructures.

Troisièmement, le fonds pour la paix et le développement s'associerait à d'autres sources de financement telles que l'initiative « Une Ceinture et une Route » de la Chine, la stratégie « Global Gateway » de l'Union européenne, le Partenariat pour les infrastructures mondiales et l'investissement du Groupe des Sept (G7) et l'augmentation des prêts des institutions de Bretton Woods et des banques régionales de développement, comme l'a demandé le Secrétaire général dans le plan de relance des objectifs de développement durable. Aspect intéressant, le fonds pour la paix et le développement pourrait contribuer à renforcer les partenariats d'investissement entre la Chine, l'Union européenne, les États-Unis et le G7. Cela aussi contribuerait à la paix, non seulement en mettant fin aux guerres actuelles, mais aussi en consolidant la coopération entre les grandes puissances mondiales.

Juste en face du bâtiment se trouve le mur d'Ésaïe, sur lequel sont inscrites les paroles visionnaires du grand prophète juif du huitième siècle avant notre ère :

« De leurs glaives ils forgeront des hoyaux, Et de leurs lances des serpes : Une nation ne tirera plus l'épée contre une autre, Et l'on n'apprendra plus la guerre. » (*La Sainte Bible, Ésaïe 2 :4*).

L'heure est venue d'honorer les paroles d'Ésaïe en mettant fin à ces guerres inutiles et destructrices, en réduisant les dépenses militaires et en transformant les économies réalisées en nouveaux investissements dans l'éducation, les soins de santé, les énergies renouvelables et la protection sociale. En tant qu'Américain, je suis fier que notre plus grand président, Franklin Delano Roosevelt, ait été le visionnaire qui a supervisé la création de cette grande institution. Je suis intimement convaincu que l'ONU et le Conseil de sécurité sont capables de maintenir la paix et de promouvoir le développement durable. Lorsque

les 193 États Membres, ou 194, avec l'adhésion de la Palestine, respecteront la Charte des Nations Unies, nous entrerons dans une nouvelle ère mondiale de paix et de développement durable.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Sachs de son exposé. Je pense que bon nombre de ses réflexions seront extrêmement enrichissantes pour la séance d'aujourd'hui.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Une fois de plus, je remercie le Secrétaire général Guterres, la Présidente Rousseff et M. Sachs de leurs exposés. Leurs observations sont toutes extrêmement édifiantes. Je tiens à souhaiter une chaleureuse bienvenue aux représentants des États Membres qui participent à la présente séance. La paix, le développement et les droits de l'homme sont les trois piliers de l'ONU. De ces trois piliers, le développement est la principale clef pour régler tous les problèmes et constitue la base de la promotion de la paix et de la protection des droits humains. La responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe au Conseil de sécurité. Il importe de reconnaître que la paix et le développement sont intrinsèquement liés à l'instauration d'une paix durable. Nous devons nous attaquer efficacement aux causes profondes des conflits et proposer des solutions dans une optique de développement.

Certaines situations de crise sont des plaies béantes depuis longtemps. Certaines d'entre elles sont même tombées dans le cercle vicieux de la reprise du conflit. Toutes ces situations méritent une réflexion approfondie. La Chine organise le présent débat public afin de promouvoir une réflexion plus approfondie et plus globale des questions de sécurité, de combler les lacunes du pilier Développement de l'Organisation, de promouvoir l'idée du développement au service de la paix et de rechercher des moyens holistiques et efficaces de bâtir une paix durable. Je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, parvenir à un développement essentiel, inclusif et durable est la pierre angulaire de la pérennisation de la paix et de la stabilité des États. La majorité des situations de crise dont est saisi le Conseil de sécurité se situent dans des régions moins développées, dont les problèmes communs sont la pauvreté et un développement inégal. Garantir les moyens de subsistance est la base de la stabilité nationale. Développer l'agriculture et atteindre l'autosuffisance alimentaire est le seul moyen viable de lutter contre la faim. Intensifier le développement

industriel et des infrastructures est le meilleur moyen d'améliorer les conditions de vie et de créer davantage d'emplois. Améliorer les soins de santé est indispensable aux fins de la protection de la santé publique. Développer et améliorer l'éducation est une condition *sine qua non* pour que les jeunes aient de l'espoir. Ce n'est qu'en réalisant un développement centré sur la population et en éliminant la pauvreté que nous pourrions détruire le terreau de l'extrémisme, des conflits et de la violence. Ce n'est qu'au moyen d'un développement inclusif et durable que nous pourrions jeter les bases solides de la pérennisation de la paix.

Les pays fragiles doivent répartir de manière rationnelle leurs prestations sociales et garantir l'égalité d'accès aux services publics. Il est particulièrement important de renforcer la coordination du développement régional et de protéger les droits de toutes les communautés et de tous les groupes sociaux à bénéficier d'un développement égal, un accent particulier étant mis sur les groupes vulnérables et les zones qui présentent des problèmes plus complexes en matière de développement, afin que les bienfaits du développement puissent être répartis de manière plus équitable à l'ensemble de la population. Il est crucial de prévenir les écarts excessifs entre les riches et les pauvres, entre les pays développés et les pays moins développés, et d'engager les États sur la voie d'une paix pérenne et d'un développement durable.

Deuxièmement, parvenir au respect mutuel et à un développement commun est une manière efficace de maintenir la paix internationale. Nous avons constaté que certains pays, sous le prétexte de la démocratie et des droits humains, s'ingèrent de manière flagrante dans les affaires intérieures d'autres États et imposent même des modèles de gouvernance à d'autres. Ces pratiques ont entraîné des troubles prolongés dans certaines régions, ainsi qu'une augmentation du nombre de réfugiés et de migrants transfrontaliers, et se sont finalement retournées contre leurs auteurs. Les situations nationales, ainsi que les contextes historiques et culturels, diffèrent d'un État à l'autre. Nous devons strictement respecter le droit de chaque pays de choisir la voie de développement qui lui sied, et aider chaque pays à choisir un modèle de gouvernance qui correspond à sa situation en formulant des stratégies de développement qui tirent parti de ses atouts.

Les conflits récurrents dans certains pays africains montrent parfaitement que les modèles imposés de l'extérieur sont souvent incompatibles avec le contexte local et créent encore plus de problèmes. Il convient de souligner en particulier que l'inégalité et le déséquilibre

permanents en matière de développement entre le Nord et le Sud résultent d'une longue histoire. Les pays développés ont l'obligation et la responsabilité d'apporter une aide concrète aux pays en développement pour qu'ils parviennent à se développer. Les États développés doivent effectivement honorer l'engagement qu'ils ont pris de fournir une aide au développement et aider réellement les pays en développement à se doter des moyens leur permettant de se développer en toute indépendance.

De plus, il ne faut ménager aucun effort pour permettre aux pays en développement de bénéficier des dividendes des industries émergentes, telles que la technologie numérique, l'énergie propre et l'intelligence artificielle, afin qu'ils puissent faire un bond en avant en matière de développement. Dans le monde actuel, la mondialisation se heurte à des obstacles, mais la coopération régionale reste prospère et solide. Nous devons renforcer l'intégration économique régionale et sous-régionale et promouvoir le développement intégré de tous les pays. S'agissant de la coopération Nord-Sud, de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, nous devons renforcer la synergie internationale pour un développement coordonné et faire en sorte que tous les avantages liés au développement mondial soient équitablement répartis entre tous les pays. Ce n'est qu'en renforçant la communauté d'intérêts partagés entre tous les États et en édifiant une communauté de destins pour l'humanité que nous pourrions éliminer à la racine les menaces que posent différents défis en matière de sécurité mondiale.

Troisièmement, il est impératif de parvenir à un développement commun et à une sécurité commune, et de bâtir une communauté internationale favorable au développement. Les pays en développement ont fait de grands progrès ces dernières années, mais ils restent marginalisés dans le cadre de la mondialisation et cantonnés dans le circuit inférieur de la chaîne d'approvisionnement mondiale. S'il en est ainsi, ce n'est pas parce que les pays en développement n'ont pas travaillé dur. C'est plutôt parce qu'ils ne peuvent pas changer l'injustice et l'iniquité qui caractérisent l'ordre international actuel. Nous devons résolument condamner le protectionnisme et la pratique qui consiste à privilégier son pays dans le cadre du commerce international. Nous devons nous opposer aux tentatives de certains pays développés d'entraver la coopération internationale en fomentant des guerres et en érigeant des barrières, et en se livrant au découplage et à la rupture des chaînes d'approvisionnement en raison de facteurs tels que les conflits géopolitiques en cours et les effets des politiques financières irresponsables d'une grande puissance. Bon nombre de pays en développement

se heurtent à davantage de difficultés pendant la phase de relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), certains États et régions étant plongés dans la tourmente ou exposés à des risques accrus. Cette situation est alarmante.

Nous appuyons l'ONU dans son effort pour donner la priorité au programme de développement. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général pour que la réforme de l'architecture financière internationale soit accélérée, et nous sommes favorables à l'idée d'accorder plus de voix aux pays en développement dans les instances de gouvernance mondiale. Nous exhortons les institutions financières internationales à mieux répondre aux besoins urgents des pays en développement en matière de financement du développement, de riposte face aux changements climatiques et de renforcement des capacités. Nous nous félicitons du rôle plus actif de la Nouvelle Banque de développement, de la Banque africaine de développement et de leurs pairs à cet égard. Nous engageons les pays développés à s'acquitter effectivement de leurs engagements en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques et de transfert de technologie, et nous espérons que la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Doubaï, aboutira à des résultats plus concrets, qui permettront d'aider les pays en développement à améliorer leurs capacités de riposte face aux changements climatiques.

On ne peut pas pérenniser la paix et parvenir à un développement durable dans le monde si quelques pays continuent de s'enrichir tandis que la majorité des États restent indéfiniment pauvres et sous-développés. Nous devons bâtir une communauté internationale favorable au développement, encourager tous les pays à suivre la voie d'un développement commun et d'une sécurité commune, ne laisser aucun pays de côté sur la voie du développement et ne léser aucun pays sur le chemin de la paix.

La Chine est une artisane de la paix mondiale, elle contribue au développement dans le monde et défend l'ordre international. Actuellement, la Chine va de l'avant en menant une réforme de haut niveau et en s'ouvrant davantage. La modernisation à la chinoise n'entraînera pas seulement une nouvelle ère de développement en Chine, mais créera également de nouvelles possibilités de développement pour tous les pays du monde. La Chine continuera d'être guidée par sa politique de bon voisinage fondée sur l'amitié, la sincérité, les avantages mutuels et l'inclusion, et de promouvoir la paix, la

stabilité, le développement et la prospérité dans la région Asie-Pacifique. La Chine a mis en place un mécanisme de coopération et de dialogue collectifs avec de nombreux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. La Chine ne ménage aucun effort pour aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et d'autres pays en situation particulière, à réaliser un développement indépendant et à consolider les fondements de la paix et de la stabilité. La Chine est à l'origine de l'Initiative pour le développement mondial et de l'Initiative pour la sécurité mondiale, qui constituent des exemples concrets de la notion de développement au service de la paix et sont des solutions chinoises pour faire progresser le développement mondial et la sécurité commune.

La Chine continuera à soutenir le rôle de chef de file et de coordonnateur que jouent l'ONU et le Conseil de sécurité en faveur de la paix et du développement dans le monde. La Chine travaillera par l'intermédiaire du Fonds pour le développement mondial et la coopération Sud-Sud et du Fonds Chine-ONU pour la paix et le développement afin d'augmenter les ressources et de donner un nouvel élan aux activités de l'ONU et de ses États Membres en la matière.

Pour terminer, j'espère que ce débat public sera l'occasion pour les États Membres non seulement d'exposer en détail leurs positions et leurs points de vue, mais aussi de s'écouter les uns les autres et d'améliorer la compréhension mutuelle. Notre objectif commun est que nous mettions de côté nos divergences, que nous recherchions un terrain d'entente, que nous dégagions un consensus et que nous permettions au Conseil de sécurité de mieux s'acquitter de sa responsabilité importante en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Gonçalves (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique se félicite de l'initiative de la République populaire de Chine d'organiser ce débat public opportun sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : mettre le développement commun au service de la pérennisation de la paix ». Nous tenons à remercier S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ; S. E. M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la Nouvelle Banque de développement ; et M. Jeffrey Sachs, Président du Réseau des solutions pour le développement durable et Directeur du Center for

Sustainable Development de la Columbia University, pour les exposés détaillés et riches d'enseignements qu'ils ont présentés au Conseil sur ce sujet important.

Les conflits armés, en particulier ceux qui résultent de la concurrence pour l'accès aux ressources, sont un fléau qui sévit à l'échelle des communautés, des États et des nations, coûtant la vie à de nombreuses personnes et en obligeant un nombre croissant à abandonner leur région d'origine et leurs moyens de subsistance, ce qui aggrave la pauvreté. De nombreux conflits nationaux, mais aussi régionaux, sont directement liés à des asymétries de développement qui ont souvent entraîné une extrême pauvreté, une disparité dans la répartition des ressources et une pénurie d'emplois et d'infrastructures, plaçant les populations, en particulier dans les pays moins avancés, dans des situations de vulnérabilité.

Les difficultés d'accès aux ressources et la mauvaise utilisation des technologies émergentes créent un environnement propice aux conflits et susceptible de donner lieu à des tensions sociales, avec un risque de violence armée, et d'être exploité à des fins de recrutement par des groupes terroristes qui font miroiter à leurs membres des avantages financiers et l'accès aux ressources. De fait, l'histoire a démontré que l'absence de développement durable attise les tensions, les injustices et les inégalités. Un développement durable et inclusif est donc le seul moyen de parvenir à une paix durable qui résiste aux chocs et aux crises que nous traversons et qui rassemble notre famille humaine. Cette réalité nous oblige à réfléchir à la nécessité de revoir nos stratégies de règlement des conflits, en particulier les conflits causés par la pauvreté et motivés par l'accès aux ressources, qui entravent à leur tour les efforts des États pour instaurer, maintenir et consolider une paix durable.

La paix et la sécurité, les droits humains, l'état de droit et le développement constituent les quatre piliers de l'Organisation des Nations Unies. Par conséquent, parler du lien entre la paix, la sécurité et le développement, c'est parler de l'essence même de l'Organisation et de l'aspiration des États Membres et des peuples, fondée sur la nécessité de préserver les générations futures du fléau de la guerre et de s'attaquer à certaines de ses causes profondes.

Le lien entre une paix durable, un développement inclusif, la sécurité et la stabilité est en effet une réalité indéniable. Ce lien a été mis en évidence par diverses instances, y compris le Conseil de sécurité. Sa pertinence a été rappelée à la communauté internationale. Plus récemment, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a clairement indiqué qu'

« [i]l ne saurait y avoir de développement durable sans paix et sans sécurité ; et inversement, sans développement durable, la paix et la sécurité sont en danger. » (*résolution 70/1 de l'Assemblée générale*, par. 35).

Aujourd'hui, à mi-chemin de l'échéance fixée pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable, nous constatons avec une profonde inquiétude que l'aspiration à ne laisser personne de côté risque fort de ne pas se concrétiser, dans la mesure où seuls 12 % des objectifs de développement durable sont en passe d'être atteints, tandis que les autres sont compromis. Si nous ne prenons pas des mesures audacieuses pour remettre les objectifs de développement durable sur la bonne voie, les inégalités à l'intérieur des pays et entre eux continueront de se creuser. Nul besoin de s'étendre davantage sur le fait que plus les inégalités augmentent, plus le risque de conflit est grand, celles-ci pouvant constituer un moteur ou un multiplicateur de risque.

Le Mozambique attache une grande importance aux réflexions sur le lien crucial entre la paix, la sécurité et le développement, conformément à la récente note d'orientation du Secrétaire général intitulée « Nouvel Agenda pour la paix », qui reconnaît le caractère interdépendant de bon nombre des défis auxquels nous sommes confrontés. S. E. M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, a souligné, à l'occasion du débat public sur la paix et la sécurité en Afrique, portant plus particulièrement sur l'effet des politiques de développement sur la mise en œuvre de l'initiative Faire taire les armes, organisé en mars par le Mozambique dans le cadre de sa présidence du Conseil de sécurité, la nécessité de garantir la stabilité sociale en créant des possibilités de développement du capital humain (voir S/PV.9299).

Cette réalité nous permet d'affirmer avec certitude qu'une solution militaire purement traditionnelle ne peut plus être considérée comme l'unique moyen de parvenir à la paix, de la maintenir et de la promouvoir. Au contraire, il est nécessaire d'adopter une approche plus globale et coordonnée entre les États Membres, qui mette particulièrement l'accent sur le renforcement des synergies en matière de développement commun, dans le but de donner aux États les moyens d'assurer et de maintenir la paix.

Il importe donc d'accorder aux questions économiques, sociales et de développement inclusif la même attention qu'aux dimensions militaires. En effet, les facteurs socioéconomiques sont souvent à l'origine des conflits et peuvent alimenter la violence et l'instabilité s'ils ne sont pas traités correctement. Il est indispensable

de s'y attaquer pour bâtir une paix durable. Comme l'indique clairement la note de cadrage (S/2023/870, annexe), le développement devrait être pris en compte dans tous les efforts de prévention des conflits et de consolidation et de maintien de la paix.

Conscient de l'importance de veiller à ce que les besoins de tous les groupes de la population soient pris en compte dans le cadre du relèvement, de la reconstruction et du développement, le Mozambique a créé l'Agence de développement intégré de la région nord, en vue de promouvoir le développement socioéconomique intégré des provinces touchées de Cabo Delgado, Nampula et Niassa par le biais de la formation professionnelle et du développement des infrastructures des établissements humains, l'accent étant mis sur l'emploi des femmes et des jeunes. De même, l'Agence pour le développement intégré du Nord s'emploie à promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des communautés en leur donnant accès à l'eau propre, aux services de santé, à l'éducation, à la terre et à la justice. Ces actions contribuent à réduire la pauvreté et les inégalités de développement et à renforcer la promotion d'une paix durable, de la cohésion sociale et de la résilience face aux conflits.

En ce qui concerne la question à l'examen aujourd'hui, le Mozambique voudrait lancer un appel aux États Membres et les encourager à prendre les mesures suivantes.

Premièrement, ils doivent adopter une approche inclusive et intégrée du renforcement de la capacité productive des pays les moins avancés (PMA) en facilitant l'accès à des moyens de production technologiques plus efficaces, notamment un financement suffisant pour les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, pour n'en citer que quelques-uns.

Deuxièmement, ils doivent respecter les engagements en matière de développement convenus au niveau international et prendre des mesures concrètes pour faire en sorte que les PMA aient accès aux technologies émergentes afin de stimuler le développement commun et d'assurer le maintien d'une paix durable.

Troisièmement, ils doivent prévenir la militarisation des technologies et secteurs émergents et promouvoir une innovation responsable, tout en soulignant la nécessité d'une gouvernance mondiale pour faire face aux menaces posées par les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle et les systèmes d'armes létaux autonomes.

Quatrièmement, ils doivent faciliter l'accès au financement, à la lumière de la déclaration du Président du Conseil de sécurité S/PRST/2011/4, afin que les PMA et les pays en situation de conflit accélèrent leur processus de reconstruction et de revitalisation économique après les conflits et renforcent leur résilience face aux conflits.

Cinquièmement, ils doivent donner la priorité aux investissements qui ajoutent de la valeur aux matières premières sur le lieu de leur exploitation afin de créer de la richesse et de l'emploi pour la population, en particulier les jeunes, ainsi que renforcer la capacité de l'État d'investir dans les domaines sociaux, tout en élevant l'indice de développement humain et en augmentant les recettes pour promouvoir le développement.

Sixièmement, ils doivent promouvoir la confiance et encourager la coopération, tout en créant des incitations à l'action collective et en veillant à ce que les efforts soient adaptés aux contextes locaux et nationaux.

Pour terminer, je voudrais dire que, comme l'a souligné l'Assemblée générale, une paix durable a besoin d'un développement inclusif et durable pour prendre racine et prospérer, ce qui suppose la paix et la stabilité. Par conséquent, nous voudrions insister sur la nécessité de s'attaquer à tous les facteurs potentiels à l'origine d'une crise ou d'un conflit afin de mettre le développement commun au service de la pérennisation de la paix. Cette démarche globale et intégrée est conforme à la vision de la paix durable qui est celle de l'ONU.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier la Chine d'avoir organisé l'important débat d'aujourd'hui sur la paix et le développement durables. Je tiens également à remercier les intervenants de leurs observations.

Lorsque tous les habitants d'un pays ne peuvent pas profiter des avantages du développement de manière égale ou lorsqu'ils ne peuvent pas exercer leurs droits fondamentaux, le risque de conflit violent augmente. En tant que membres du Conseil de sécurité, il est de notre devoir de maintenir la paix et la sécurité internationales, ce qui signifie que nous avons la responsabilité de renforcer les droits humains et de promouvoir un développement équitable afin que nous puissions prévenir les conflits avant qu'ils n'échappent à tout contrôle.

Soyons clairs : la promotion et le renforcement des droits humains ne sont pas des facteurs de conflit, comme nous l'avons entendu. Mais la prévoyance est nécessaire, car nous avons vu combien il est difficile d'agir lorsque

le conflit a déjà éclaté. Prenons l'exemple de l'insécurité alimentaire mondiale. Nous savons que les conflits sont la première cause de la faim, mais nous savons aussi que la faim est un moteur de conflit. Il nous appartient de rompre ce cycle. En 2022, les États-Unis ont été fiers de contribuer à plus de la moitié du budget du Programme alimentaire mondial. Mais au-delà de la simple riposte aux famines actuelles, nous devons travailler en collaboration pour prévenir les famines futures, qu'il s'agisse de contribuer à la mise au point de cultures et de pratiques agricoles intelligentes face aux changements climatiques ou d'aider les exploitants familiaux à garantir un accès égal à la terre, aux connaissances et à l'aide financière.

Ce même esprit d'équité s'applique également à notre stratégie de financement. Avec le Groupe des Sept, nous nous sommes engagés à mobiliser 600 milliards de dollars de nouveaux investissements d'ici à 2027 dans le cadre du Partenariat pour les infrastructures mondiales et l'investissement, y compris plusieurs des centaines de milliards de dollars d'investissements dans le secteur privé. Alors que les principales économies mondiales mobilisent des ressources pour le développement, il est impératif que nous veillions tous à ce que ces prêts soient responsables et transparents ; que nous empêchions la dette insoutenable, voire le surendettement, au lieu d'y contribuer ; et que nous nous asseyions tous ensemble autour de la table pour aider les emprunteurs qui ont du mal à rembourser leurs dettes. Les États-Unis travaillent avec une large coalition pour faire évoluer les banques multilatérales de développement et pour accroître, de centaines de milliards de dollars, la disponibilité d'un financement sûr et durable, en particulier pour les pays les plus pauvres.

Dans le cadre de cette démarche et, en fait, dans le cadre de leurs efforts pour atteindre tous les objectifs de développement durable, les États-Unis s'engagent à placer l'objectif de développement durable no 17, relatif au partenariat, au premier plan de leur approche. Nous travaillerons aux niveaux bilatéral et régional avec l'ONU et d'autres institutions multilatérales à cette fin.

Je tiens à être claire : alors que nous nous engageons à nouveau à promouvoir la paix par le développement et le développement par la paix, nous devons nous appuyer sur les principes des droits humains et de la prévention des conflits. Et nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Faute de quoi, les efforts de développement seront d'autant plus difficiles, et nous aurons tendance, lorsqu'il s'agit de garantir la paix, à réagir aux problèmes plutôt qu'à les anticiper. Nous devons détecter

l'instabilité et les endroits où l'insuffisance du développement et l'absence de libertés fondamentales accroissent le risque de conflit. Dans cet esprit, nous nous félicitons des rôles importants joués par la Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix s'agissant de déterminer quels sont les États et les communautés en situation de fragilité et de les appuyer.

J'espère que nous pourrions tirer parti de l'élan suscité par le débat d'aujourd'hui pour renforcer le dialogue du Conseil avec ces organisations et appuyer leurs efforts de prévention des conflits, car nous savons que de telles crises entraînent tant de morts et de destructions insensées et qu'elles ralentissent les progrès dans la réalisation de chaque objectif de développement durable. À n'en point douter, cela ne sera pas facile ; en fait, nous savons que ce n'est pas facile. Mais l'heure n'est pas au cynisme. Nous devons plutôt montrer un regain d'intérêt et faire preuve d'un dévouement commun.

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous devons veiller à ce que le développement durable s'appuie sur les principes énoncés dans ce document fondateur, auquel nous sommes tous parties. Nous devons œuvrer pour que cela devienne une réalité pour chaque personne afin que nous puissions enfin réaliser la vision d'un monde sans conflit. L'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants en dépend.

M. de Rivière (France) : Je remercie le Secrétaire général pour son exposé, ainsi que M^{me} Rousseff et M. Sachs pour leur participation.

Je souhaiterais insister sur trois points.

Tout d'abord, un constat : face à l'ampleur des tensions internationales, nous devons revoir nos modes d'action. Pour créer réellement les conditions d'une paix durable, nous devons traiter les causes profondes des conflits. Ceux-ci sont intrinsèquement liés à des problématiques de développement. On le voit en Asie, en Afrique, ou encore au Moyen-Orient. Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement sont des facteurs d'instabilité supplémentaires dont les effets délétères vont s'accroître dans les prochaines décennies. Investir dans tous les aspects du développement durable contribue à assurer une paix durable. Investir dans l'éducation, les droits des femmes, la protection du climat et de la biodiversité, la santé, c'est investir pour la paix. À l'inverse, assurer la paix et la sécurité est une condition intrinsèque du développement durable. C'est pourquoi l'ensemble du système des Nations Unies doit travailler de concert : le

Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les organisations, les fonds et programmes, ainsi que l'ensemble des partenaires du développement.

Deuxièmement, le Nouvel Agenda pour la paix présenté par le Secrétaire général offre l'opportunité d'un réengagement collectif des États Membres. La vision proposée, que nous soutenons, est conforme à l'approche fondée sur les droits de l'homme à la base du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle conjugue le développement avec le soutien aux processus politiques, le respect des droits de l'homme et avec la mise en œuvre du mandat des opérations de paix. La France a contribué à l'élaboration de cette stratégie et appelle l'ensemble des États Membres à s'en saisir. Pour autant, nous ne devons pas perdre de vue que le développement ne saurait être la réponse uniforme aux menaces à la paix et à la sécurité internationales. C'est la raison d'être du Conseil.

Malgré tous les instruments de prévention et de consolidation de la paix, nous avons la responsabilité de réagir lorsque les crises surviennent. Et nous avons la responsabilité d'appuyer la mise en œuvre du mandat des Nations Unies, y compris en matière de maintien de la paix et de droits de l'homme. Mon dernier message est un appel à l'action collective, à laquelle la France entend prendre toute sa part.

Cet appel, la France l'a relayé à l'occasion du Sommet pour un nouveau Pacte financier mondial en juin dernier. Il a permis de donner une impulsion au plus haut niveau et de proposer des solutions concrètes sur la base des besoins exprimés par les pays en développement. Cette exigence de solidarité internationale est au cœur du Pacte de Paris pour les peuples et la planète.

Nous devons aussi établir un cercle vertueux entre développement économique et social et actions en faveur du climat et de la biodiversité. C'est l'objectif du projet de la Grande Muraille verte, qui vise à lutter contre les effets des changements climatiques, la désertification, l'insécurité alimentaire et la pauvreté, du Sénégal à Djibouti. La France a contribué à mobiliser 16 milliards de dollars en faveur de ce projet.

Je tiens enfin à rappeler notre appel collectif pour renforcer le mécanisme de sécurité climatique des Nations Unies. Le Conseil doit être en mesure de pouvoir mieux évaluer, anticiper et surtout prévenir l'impact des changements climatiques sur la paix et la sécurité, et en tirer toutes les conséquences.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Nous remercions les intervenants de leurs éclairages.

Malte est fermement convaincue que le développement durable et les droits humains font partie intégrante de la lutte contre les inégalités, les griefs et l'exclusion. Ces éléments sont souvent à l'origine de l'instabilité et des conflits.

Des effets néfastes des changements climatiques à l'insécurité alimentaire et hydrique, en passant par les déplacements forcés et l'aggravation des inégalités, les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier dans les pays touchés par un conflit, sont multifformes. Ces incidences disproportionnées sur les moyens de subsistance des populations continuent de limiter la capacité de celles-ci à garantir un développement durable et résilient aux générations actuelles et futures.

Dans ce contexte, Malte est consciente de la responsabilité qui incombe au Conseil de sécurité de s'attaquer à ces défis multidimensionnels. Dans le cadre de notre confiance renouvelée dans le multilatéralisme, nous croyons en des approches inclusives pour pérenniser la paix, où les voix de toutes les parties prenantes sont prises en compte. Cette vision globale doit être étayée par la durabilité dans les trois volets du développement : environnemental, social et économique.

Le développement durable est un facteur de prévention des conflits et de consolidation de la paix, car il favorise des changements porteurs de transformation dans les sociétés. Il renforce leur capacité d'adaptation et d'atténuation et leur résilience face aux chocs actuels et futurs. Nous soulignons également que les droits humains, la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance, d'une part, et le développement inclusif et durable, d'autre part, sont indivisibles et interdépendants et se renforcent mutuellement.

Nous plaidons en faveur d'une approche de la consolidation de la paix qui mobilise l'ensemble du système des Nations Unies. Nous sommes favorables à une coopération accrue entre les organes de l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi qu'avec des organismes tels que la Commission de consolidation de la paix et le Conseil des droits de l'homme.

Grâce aux efforts inlassables des missions de maintien de la paix, des missions politiques spéciales, des bureaux régionaux et des équipes de pays des Nations Unies, nous sommes mieux à même de mettre le doigt sur les causes profondes de la rupture de la stabilité et

de donner aux communautés les moyens d'atténuer les menaces.

L'Union européenne et ses États membres, dont Malte, sont les principaux fournisseurs de l'aide au développement et jouent un rôle de premier plan en matière de coopération pour le développement dans le monde. L'Union européenne investira 300 milliards d'euros dans le développement durable au cours des cinq prochaines années dans le cadre de son initiative « Global Gateway ». Nous sommes convaincus de l'importance de partenariats solides étayés par une approche du développement fondée sur les droits humains, englobant des valeurs universelles et des normes strictes, dans l'intérêt des populations et de la planète, ce qui est précisément le but de l'initiative « Global Gateway ». Notre partenariat avec l'Union africaine en est un exemple.

Le développement inclusif exige que nous prenions collectivement conscience des besoins spécifiques des femmes et des filles dans les situations de conflit et d'après-conflit. C'est dans cette optique que nous appelons à une participation pleine, égale, véritable, efficace et en toute sécurité des femmes dans toutes les sphères et à tous les niveaux de la vie publique et politique, y compris dans les processus de paix et de développement.

L'accès à une éducation inclusive et de qualité et à des possibilités d'emploi est aussi une condition préalable indispensable pour éliminer la pauvreté, garantir l'égalité des genres et combler le fossé numérique. Nous devons donner aux individus, en particulier aux jeunes, les moyens de participer pleinement et véritablement aux systèmes démocratiques en les dotant des capacités, des ressources et des compétences nécessaires. Nous devons également promouvoir la littératie, y compris l'aptitude à se servir des outils numériques, afin de lutter efficacement contre la désinformation et la mésinformation.

Les risques de sécurité liés aux changements climatiques, qui sont une réalité de tous les jours et de tous les instants dans de nombreux pays, appellent également une attention urgente de notre part. L'élévation du niveau de la mer risque de rayer de la carte les pays de faible altitude, les petits États insulaires et les petits États insulaires en développement. Les phénomènes météorologiques extrêmes, les sécheresses et les inondations exacerbent les risques de conflit et d'instabilité dans les régions vulnérables. Dans ce contexte, nous demeurons convaincus que le Conseil de sécurité a un rôle important à jouer pour relever ces défis. N'oublions pas que les menaces induites par les changements climatiques peuvent

également réduire à néant des décennies de progrès en matière de développement.

M. Biang (Gabon) : Je félicite la Chine pour l'initiative de cet important débat public, et je remercie le Secrétaire général pour son engagement sans relâche dans la promotion de la paix et du développement comme étant deux faces essentielles d'une sécurité durable dans le monde. Je remercie également la Présidente Dilma Rousseff et M. Jeffrey Sachs pour leurs contributions particulièrement édifiantes à ce débat public.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la quête d'une paix durable dans le monde demeure entravée par une multiplicité de conflits meurtriers qui ensanglantent plusieurs régions. Près de 2 milliards de personnes, soit environ un quart de l'humanité, sont en proie à la guerre ou à des crises cycliques, notamment en Afrique, où plusieurs épicentres d'instabilité deviennent chroniques et sont parfois oubliés. Je parle de la région du Sahel, de la région de la Corne de l'Afrique, de la région des Grands Lacs et de la région du bassin du lac Tchad. De façon patente, l'horizon de la paix durable est obstrué par une série de crises liées au sous-développement, aux rivalités géopolitiques, au déficit de solidarité internationale et à la vacuité de l'action, notamment face à la crise climatique. Les conséquences de cette insécurité se traduisent sur les conditions de vie des populations lorsqu'elles n'en sont pas les causes ou des facteurs d'exacerbation. La destruction des écoles non seulement amplifie les problèmes économiques et structurels fondamentaux, mais est également un facteur crucial de recrutement pour les groupes terroristes et groupes armés, tout en entretenant le cycle d'instabilité et de pauvreté des pays en conflit. Dans un récent rapport (S/2023/861), le Secrétaire général fait état de 19 millions d'enfants qui ne seront pas scolarisés au Soudan du fait de la crise actuelle. Dans un autre rapport, l'UNICEF signale que, dans la région du Sahel, depuis 2020, plus de 8 millions d'enfants de 6 à 14 ans ne vont pas à l'école, soit près de 55 % de cette tranche d'âge. Depuis novembre 2022, nous savons qu'environ 3,2 millions d'enfants ne sont pas scolarisés en République démocratique du Congo.

Il est évident que, dans plusieurs régions du monde, les déficits en matière de développement constituent de véritables défis qui menacent la coexistence pacifique des communautés, alimentent les griefs d'antagonisme, fragilisent les institutions étatiques et font prospérer l'intolérance. À cet égard, il apparaît fondamental d'investir massivement dans le développement afin de paver la voie vers une paix durable. Il s'agit là d'un impératif crucial

pour briser le cercle vicieux de l'instabilité parce qu'il est plus pertinent de s'attaquer aux causes profondes de la fragilité des États que de s'appesantir sur les aspects symptomatiques des crises.

Notre action collective gagne en efficacité lorsque nous renforçons avant tout la résilience sociétale pour prévenir et réduire les lourds tributs humains et financiers des conflits qui compromettent la paix, la sécurité et le développement durable dans le monde en général, et en Afrique en particulier. Nous convenons avec le Secrétaire général, dans son rapport 2022 sur la consolidation et la pérennisation de la paix (S/2022/66), que la meilleure défense contre les conflits violents est un développement inclusif qui ne laisse personne de côté. Cela a le mérite de souligner l'importance d'un développement centré sur l'être humain, qui constitue la matrice du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Gabon place le curseur de son engagement international sur la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en s'appuyant sur cinq axes fondamentaux, à savoir la dimension économique, la dimension sociale, la dimension environnementale et le développement durable, la dimension paix, justice et institutions efficaces, et la dimension partenariale à l'échelle mondiale.

Pour cultiver la paix, il faut l'ensemencer par des investissements conséquents à la mesure des enjeux globaux. Il faut surtout privilégier une approche inclusive fondée sur la prévention des conflits, avec une allocation de ressources financières, adéquates et prévisibles, aux secteurs pertinents pour permettre le développement des pays et répondre durablement aux causes profondes des conflits. Un accent particulier doit être mis sur l'éducation, l'éradication de la pauvreté et l'employabilité des jeunes, afin de mettre ces derniers à l'abri des réseaux de violence et d'exploitation. Il est essentiel d'apporter une réponse unifiée et diversifiée permettant aux États fragilisés de sortir des crises multidimensionnelles auxquels ils font face. Le rôle des institutions financières internationales, comme la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement, est à cet égard primordial, notamment dans le financement des programmes de formation et de création d'emplois, la mise en place des projets à impact rapide et le financement des programmes de développement. Il faut aller bien au-delà de la sphère multilatérale pour mobiliser aussi bien le secteur public que privé, y compris la société civile, pour construire un véritable pacte global de développement socioéconomique au profit des États fragiles, notamment ceux en phase de reconstruction post-conflit, qui ont particulièrement besoin de financement substantiel pour leur processus de relèvement.

Au nom de l'indivisibilité de la paix, il est de la responsabilité du Conseil de sécurité, et de la communauté internationale de façon plus large, d'accompagner les nations ainsi que les organisations régionales et sous-régionales, en les encourageant à adopter et à mettre en application des stratégies visant à renforcer les institutions et les systèmes politiques et socioéconomiques, en vue de relever le défi d'une paix durable dans le monde entier.

Je voudrais conclure en soulignant la perspective du Nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général comme un rendez-vous d'espoir à ne pas manquer pour reconnecter l'objectif commun d'une paix durable à ses piliers fondamentaux que sont le développement et le respect de tous les droits humains. Je souligne la centralité de la culture de la paix en réaffirmant qu'il n'y a qu'une seule voie vers une paix durable, une seule voie vers une paix qui résiste aux crises de notre temps : c'est la voie du développement durable.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général, M^{me} Rousseff et M. Sachs pour leurs précieux exposés aujourd'hui. Les Émirats arabes unis remercient la Chine d'avoir porté ce sujet important à l'attention du Conseil de sécurité. Par son impulsion en matière de développement durable et ses effets sur la paix et la sécurité, la Chine a fait avancer les choses dans le monde entier ; elle est à l'origine d'initiatives mondiales qui ont débouché sur des investissements notables et qui ont permis aux gouvernements de surmonter les obstacles structurels au développement, tout en promouvant l'égalité, la stabilité et la prospérité à grande échelle.

La pauvreté et les inégalités exacerbent la fragilité et la vulnérabilité des pays et peuvent créer de l'instabilité et des conflits. L'érosion du tissu social des communautés peut être exploitée par des acteurs aux intentions violentes. Nous le constatons régulièrement avec les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil, du Sahel au Moyen-Orient. Sans un plan d'intervention souple de l'ONU qui intègre des stratégies axées sur les moyens de subsistance économique, l'inclusion sociale et la résilience, ainsi que des cadres politiques solides, nous ne ferons que colmater les brèches de paix et de sécurité latentes. Investir dans le développement nous rapporte les dividendes de la paix, pourtant les derniers bilans des objectifs de développement durable nous montrent que nos résultats sont loin d'être à la hauteur des attentes : seules 15 % des cibles sont en bonne voie d'être atteintes et 48 % d'entre elles accusent un retard modéré ou sérieux. Si nous sommes bel et bien convaincus des liens dont nous discutons

aujourd'hui avec assurance, un changement radical de méthode s'impose. Les Émirats arabes unis souhaitent aujourd'hui formuler trois recommandations en ce sens.

Tout d'abord, nous admettons que les données scientifiques sont claires. La relation entre vulnérabilité, changements climatiques et conflits armés peut créer un cycle de destruction, qu'il faut appréhender comme tel. C'est une réalité vécue au quotidien dans bon nombre de situations de conflit sur la planète. Sur les 20 pays les plus vulnérables aux changements climatiques, 15 sont classés par la Banque mondiale comme étant fragiles ou touchés par un conflit. Le Conseil doit adopter des démarches innovantes afin d'envisager les conflits sous l'angle du climat et de mieux remédier à ce problème. Nous saluons la prévoyance du Conseil qui demande au Secrétaire général, dans la résolution 2677 (2023), de faire figurer dans son compte-rendu sur la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud une analyse des risques associés aux changements climatiques, qui pourraient avoir des retombées néfastes sur la paix et la sécurité au Soudan du Sud. Nous espérons voir cette demande répliquée à l'occasion du renouvellement d'autres mandats, lorsqu'il y a lieu.

Dans un peu plus d'une semaine, les Émirats arabes unis accueilleront la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 28), à l'occasion de laquelle nous organisons, pour la première fois, une journée de l'aide, du relèvement et de la paix. Elle mettra en évidence la corrélation entre changements climatiques, paix et sécurité, avec un éclairage politique sur l'importance d'accroître le financement de l'action climatique en faveur des communautés qui sont en première ligne de la crise climatique et qui souffrent également des conflits et de la fragilité. Une ouverture nous est offerte pour conjuguer l'action climatique et le développement et il faudra absolument profiter de cette occasion.

Deuxièmement, comme cela a été dit, il est fondamental de garantir un accès durable et équitable au financement. Nous ne pouvons pas espérer la paix si nous n'investissons pas en elle. Il ne fait aucun doute que l'architecture financière internationale actuelle n'est pas à la hauteur des défis du XXI^e siècle et qu'elle constitue de plus en plus, en réalité, un obstacle au développement. Nous devons veiller à ce que les pays en développement aient accès à des financements à long terme et à faible coût et à ce que les besoins des pays les plus vulnérables soient au cœur de nos préoccupations, notamment en ce qui concerne le renforcement de la résilience requise pour faire face aux changements climatiques. Pour ce faire, il

faut prendre des décisions audacieuses sur la réforme de l'architecture financière internationale.

Les Émirats arabes unis se félicitent des diverses initiatives qui ont été examinées à ce jour sur la réforme des institutions financières internationales, notamment l'Initiative de Bridgetown. Ces initiatives feront également partie intégrante des discussions qui se tiendront dans le cadre de la COP28. Cependant, nous avons aussi besoin d'un changement radical dans le financement de l'action climatique. L'élargissement de l'accès aux droits de tirage spéciaux, par exemple, pourrait permettre de débloquer 500 milliards de dollars pour financer la lutte contre les changements climatiques dans les pays les plus vulnérables. Pour leur part, les Émirats arabes unis se sont engagés à financer des projets climatiques africains à hauteur de 4,5 milliards de dollars d'ici à 2030. En fin de compte, le développement durable et la consolidation de la paix vont de pair. Il est beaucoup plus rentable d'appuyer ces efforts maintenant que de payer le prix d'un conflit plus tard.

Troisièmement, nos politiques, qu'il s'agisse du développement ou de la paix et de la sécurité, doivent être inclusives. C'est simple : les sociétés inclusives prospèrent. Chaque jour où les femmes et les jeunes sont exclus du développement est un jour où nous nous freinons dans la poursuite de nos objectifs communs en matière de prospérité, de paix et de sécurité. Il est essentiel de garantir leur participation aux stratégies et mesures nationales visant à renforcer la résilience afin de garantir les sociétés stables, prospères et pacifiques dont nous parlons ici tous les jours. La participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, fait partie intégrante de l'édification d'une nation, et tous les efforts que nous déployons en faveur de la sécurité et de la stabilité doivent s'articuler autour de cette inclusion. Il s'agit d'une responsabilité collective.

La communauté internationale doit veiller à ce que les programmes de développement atténuent les vulnérabilités climatiques et socioéconomiques dans le cadre de ses activités de promotion de la paix et de la sécurité.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil remercie la présidence chinoise d'avoir organisé le présent débat public, qui arrive à point nommé. Je sais également gré au Secrétaire général et à M. Sachs de leurs observations éclairantes.

Je salue volontiers la contribution de la Présidente de la Nouvelle Banque de développement et ancienne Présidente du Brésil, M^{me} Dilma Rousseff, à ce débat.

Comme le souligne à juste titre la note de cadrage (S/2023/870, annexe) établie pour le présent débat public, les discussions sur les liens entre la sécurité et le développement ne sont pas nouvelles. Au contraire, elles remontent au moins à l'adoption de la Charte des Nations Unies, lorsque les États Membres sont convenus que, pour garantir la paix et la sécurité, ils recourraient « aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples », comme l'indique le Préambule de la Charte. Détaillé au Chapitre IX, ce lien sous-tend l'idée d'une paix durable, qui est l'objectif ultime de l'ONU.

Bien que l'interdépendance entre la sécurité et le développement ait fait l'objet de nombreux débats, des mesures concrètes n'ont pas toujours été prises dans ce sens. Les interventions purement militaires dans les situations de conflit ont peu de chances de déboucher sur une paix pérenne à moyen et long terme. Si l'on ne remédie pas aux causes profondes des conflits, qui revêtent le plus souvent des aspects socioéconomiques, cet objectif ultime restera inaccessible. Le développement, la paix et la sécurité et les droits humains sont inséparables et se renforcent mutuellement.

Ces grandes lignes ont été à l'origine d'un débat public organisé sur ce thème par le Brésil au Conseil de sécurité, il y a 12 ans (voir S/PV.6479), durant le premier mandat de la Présidente de l'époque, Dilma Rousseff. Depuis lors, nous avons assisté à la détérioration des conditions de sécurité à l'échelle internationale. Le sous-investissement dans la prévention et le développement socioéconomique a contrasté avec la hausse effrayante des dépenses militaires et le renforcement des approches qui répondent aux préoccupations immédiates en matière de sécurité. Dans le même temps, de nouveaux conflits ont éclaté et des pays qui semblaient stables sont retombés dans la violence.

Ce sombre scénario invite à une réflexion profonde sur une meilleure façon de prévenir les conflits et de gérer les pays et les régions en proie à des conflits. Le Brésil salue l'analyse présentée par le Secrétaire général dans sa note d'orientation sur le Nouvel Agenda pour la paix, en particulier les arguments solides en faveur de la prévention qui y sont avancés. Une approche globale de la prévention, fondée sur une appropriation nationale totale, est attendue depuis longtemps. Des investissements massifs dans le développement socioéconomique font partie intégrante de cette approche et constituent l'un des principaux piliers de sociétés plus équitables et plus stables. On ne saurait trop

insister sur l'importance de faire participer davantage de femmes à cette entreprise et à la prise de décisions.

S'il est important pour la prévention, le développement l'est d'autant plus pour le rétablissement de la paix dans les pays touchés par un conflit. L'appui aux pays touchés par un conflit dans leur cheminement vers la paix et la prospérité doit être un engagement de l'ensemble du système des Nations Unies, comme c'est le cas pour les objectifs de développement durable, qui s'inscrivent dans la même logique et doivent nous conduire dans la même direction.

Comme nous l'avons observé dans différents cas, la violence est engendrée et alimentée par la misère et l'absence de perspectives. Cette situation a des répercussions disproportionnées sur les jeunes qui, privés de perspectives prometteuses, deviennent des proies faciles pour les groupes criminels ou extrémistes. En l'absence de progrès concrets en matière de développement socioéconomique, les promesses de paix sont fragiles et les conflits risquent fort de reprendre.

Le rôle des institutions financières internationales est essentiel à cet égard. Les pays touchés par un conflit et des crises économiques ou institutionnelles ne doivent pas être davantage pénalisés lorsqu'ils tentent d'accéder aux ressources. Les institutions financières internationales doivent assumer leur rôle de partenaires dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, notamment en finançant des initiatives de renforcement des capacités liées à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits. Au lieu d'exiger des politiques budgétaires d'austérité, elles doivent se consacrer à des projets qui créent des conditions propices à l'inclusion socioéconomique et, partant, à l'instauration d'une paix durable. Veiller à ce que les initiatives de développement soient aussi inclusives que possible doit être une priorité.

La promotion d'un type de développement qui intègre efficacement les progrès technologiques actuels et réduit la fracture numérique est primordiale dans ce processus. Un large accès à la technologie peut changer la donne s'il est bien mis en œuvre et accélérer les progrès socioéconomiques dans maints secteurs.

La consolidation de la paix s'est imposée comme le principal outil permettant de combler le fossé entre la sécurité et le développement. La Commission de consolidation de la paix est bien placée pour assurer le relais entre les débats menés dans le cadre des différents piliers de l'ONU et mobiliser un appui international en vue de

s'attaquer aux causes profondes des conflits. Nombre d'entre elles ne sont pas traitées par le Conseil de sécurité.

Les propositions formulées dans le Nouvel Agenda pour la paix sur la manière de renforcer les activités de la Commission de consolidation de la paix constituent un excellent point de départ pour nos discussions concernant le prochain Sommet de l'avenir et l'examen du dispositif de consolidation de la paix prévu en 2025.

Ce n'est qu'en adoptant une perspective globale sur la nature des conflits et les circonstances particulières qui les engendrent que nous pourrions à la fois les prévenir et les traiter de manière adéquate grâce à des solutions réelles et durables.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général Guterres, M^{me} Rousseff et M. Sachs de leurs observations.

L'instauration et le maintien d'une paix et d'une sécurité durables exigent non seulement une réponse à court terme à la violence ou à une situation humanitaire, mais aussi une action menée à moyen et à long terme pour prévenir l'éclatement ou la résurgence d'un conflit. À cet égard, il est essentiel d'adopter une approche globale et inclusive fondée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

Il ne fait aucun doute que le développement est une des composantes fondamentales de la paix et de la sécurité. Les populations ne peuvent pas se sentir en sécurité lorsqu'elles n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins. La mise en place des infrastructures indispensables et la création de perspectives économiques décentes pour tous contribueront à atténuer les griefs et à réduire les risques d'instabilité sociale. Dans le même temps, pour que la paix et la sécurité soient réellement durables, en particulier après des situations de conflit, il est impératif d'instaurer et d'entretenir la confiance entre les personnes, les communautés et les gouvernements dans le cadre du processus de développement.

Pour que les citoyens aient confiance en leur gouvernement, des services de base tels que les soins de santé, l'éducation et la sécurité doivent être fournis au public. Il est primordial de mettre en place des institutions résilientes au moyen de l'éducation et de la formation. La communauté internationale doit donc appuyer les efforts déployés par les pays pour édifier des institutions fondées sur l'état de droit, sur lesquelles repose la bonne gouvernance, ainsi que pour investir dans les personnes, qui en sont la pierre angulaire.

Tout cela nous ramène aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, qui disposent que tous les efforts fournis doivent mettre l'accent sur la dignité humaine. Effectivement, lorsque nous parlons de paix et de sécurité, le développement économique en est une composante indispensable, mais ce dont il s'agit, en fin de compte, c'est de la dignité de chaque individu. À cet égard, toute initiative en matière de développement doit être ouverte à tous et toutes. Il est primordial de garantir leur caractère inclusif afin que chaque personne, y compris les femmes et les jeunes, puisse participer activement à la défense de sa dignité. Les efforts de développement doivent donc englober à la fois la promotion des droits économiques et sociaux et la protection des droits civils. À ce sujet, nous soulignons l'importance d'une participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité, en tant que décideuses et actrices des efforts déployés en vue de parvenir à une paix durable. Leur contribution est essentielle non seulement dans le contexte de la protection des femmes et des filles en période de conflit, mais aussi à tous les stades du cycle de conflit, de la prévention aux processus de paix et à la consolidation de la paix après les conflits. L'autonomisation des femmes a également une incidence positive sur l'économie mondiale.

Rien de tout cela n'est possible en l'absence de paix. Le Conseil de sécurité a dès lors un rôle crucial à jouer. Il doit adopter une approche cohérente fondée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, en vue non seulement de résoudre les conflits, mais aussi de prévenir leur réapparition et de pérenniser la paix, ce qui nécessite une collaboration naturelle au sein et au-delà du système des Nations Unies. À cet égard, le Japon, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Programme des Nations Unies pour le développement, est à l'origine d'un engagement multipartite en faveur des approches axées sur le lien entre action humanitaire, développement et paix, en amont du deuxième Forum mondial sur les réfugiés, qui se tiendra en décembre. L'objectif est de fournir une aide humanitaire, mais aussi de renforcer l'autonomie et la résilience des personnes et des communautés touchées, ainsi que de régler les conflits et d'éviter qu'ils ne réapparaissent.

Le Conseil doit en outre encourager davantage la coopération et la coordination entre les opérations de paix et les équipes de pays, ainsi qu'avec les organismes, fonds et programmes. Le système des coordonnateurs et coordonnatrices résidents doit exploiter son plein potentiel en vue d'appuyer les efforts déployés par les pays hôtes pour renforcer les capacités de leurs population et institutions. Cette coopération à l'échelle du système doit être intégrée

dès l'entame du déploiement d'une opération de paix, jusqu'à son départ et même au-delà. D'autres synergies peuvent être établies en procédant à un alignement des objectifs avec les institutions financières internationales. Le Conseil peut également bénéficier du rôle consultatif de la Commission de consolidation de la paix. Forte de ses discussions en profondeur et des enseignements tirés de l'expérience des pays touchés par un conflit, la Commission de consolidation de la paix peut contribuer aux délibérations et aux mesures prises par le Conseil en améliorant sa compréhension des causes profondes des conflits ainsi que des alertes rapides, de la prévention et des meilleures pratiques pour répondre aux menaces émergentes. Une meilleure communication bilatérale entre la Commission et le Conseil consolidera les efforts déployés par l'une et l'autre.

Si nous voulons parvenir à une paix pérenne, le respect de la dignité humaine et l'instauration de la confiance doivent être au cœur des préoccupations dans tous les aspects du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. C'est pourquoi le Japon promeut la sécurité humaine et continuera d'y contribuer.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la présidence chinoise du Conseil d'avoir organisé l'important débat public d'aujourd'hui, ainsi que le Secrétaire général Guterres, M^{me} Rousseff et M. Sachs de leurs exposés.

Nous partageons l'avis du Secrétaire général selon lequel le Nouvel Agenda pour la paix présente une vision de la prévention des conflits, de la pérennisation de la paix et du développement qui s'applique à tous et toutes, dans tous les pays, en toutes circonstances. Nous sommes également d'accord sur le fait que nous vivons à une époque où aucune nation n'est une île en soi. La sécurité et le développement d'un pays sont liés à ceux des autres, comme le sont toutes les questions et tous les problèmes décisifs pour la paix et la stabilité.

À l'occasion du Sommet mondial de 2005, nos dirigeants se sont dits conscients que le développement, la paix et la sécurité et les droits humains étaient interdépendants et se renforçaient mutuellement. Cette notion fondamentale est également au cœur de l'élaboration du Programme de développement durable à l'horizon 2030, lequel prône une approche intégrée afin de parvenir à des sociétés pacifiques et inclusives, d'assurer un accès à la justice et de mettre en place des institutions responsables. La meilleure façon de prévenir et de régler les conflits est de rester fidèle aux engagements que nous avons pris les uns envers les autres en faveur d'un ordre international

fondé sur des règles. Lorsque des pays violent ces engagements par leurs actions, par exemple en portant atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale d'une autre nation, en essayant de faire pression sur un autre pays pour qu'il agisse contre ses propres intérêts ou en commettant des violations des droits humains, ils compromettent la sécurité de chaque nation et le système international qui maintient la paix et la sécurité dans le monde.

Les défis majeurs auxquels nous sommes confrontés et notre réticence à traiter les conflits prolongés sont le reflet d'un étiolement de notre attachement à assurer le bien commun et d'une rupture de nos valeurs et principes communs, notamment l'indivisibilité de la paix et le fait que personne ne peut vraiment connaître une paix durable tant que tout le monde n'en bénéficie pas. De même, nous ne pouvons pas garantir les droits fondamentaux pour tous si nous sélectionnons un sous-ensemble de droits et ignorons les autres. Nous devons par ailleurs garder à l'esprit que le respect des droits humains et des droits des femmes est également un facteur important de promotion du développement et de pérennisation de la paix. Il ne nous faut pas non plus oublier le rôle que jouent les femmes dans la prévention des conflits, les processus de paix et les efforts de consolidation de la paix après les conflits.

Je ne pense pas que nous soyons en désaccord sur les principaux défis auxquels nous sommes confrontés, sur la nécessité de les relever et sur les priorités qui doivent être les nôtres en tant que communauté mondiale. Mais je pense que nous devons changer notre façon d'aborder ces problèmes afin de les traiter efficacement. Notre tâche est d'élargir les possibilités qui s'offrent à nous et de tendre davantage à l'action, tout en préservant nos normes et nos valeurs fondamentales. L'approche traditionnelle qui consiste à traiter les problèmes de sécurité de manière isolée est de moins en moins viable à l'heure de la mondialisation.

Tandis que nous réfléchissons à la manière de mieux maintenir et promouvoir la stabilité et la sécurité grâce à un développement commun, il est primordial que nous nous penchions sur le renforcement des capacités de développement des pays touchés par un conflit et que nous améliorions leur résilience face aux risques liés à la sécurité. Les institutions financières internationales doivent être réorientées de façon à mieux promouvoir la paix et la stabilité dans le monde. Les pays en développement, notamment ceux qui sont touchés par un conflit, ont des difficultés à obtenir des ressources et un soutien financier adéquats et durables en faveur du développement. Le réaligement de ces institutions en vue d'assurer un accès

équitable au financement peut contribuer à briser le cercle vicieux de la pauvreté et des conflits en favorisant un développement partagé et la pérennisation de la paix. De même, les opérations de maintien de la paix, les missions politiques spéciales et les autres présences des Nations Unies peuvent sensiblement contribuer à créer des conditions favorables au développement des pays hôtes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le Conseil de sécurité peut également se faciliter la tâche en sollicitant les conseils de la Commission de consolidation de la paix.

Alors que nous nous engageons sur la voie qui vise à mettre le développement commun au service de la pérennisation de la paix, je voudrais également souligner l'importance de la justice, élément crucial de nos efforts pour promouvoir la pérennisation de la paix et un développement commun. Nous ne pouvons pas accepter que les peuples du monde entier reportent leurs espoirs et abandonnent leurs exigences de justice. Sans justice, nous n'aurons ni paix ni développement.

Pour terminer, nous sommes d'accord avec le Secrétaire général pour dire que le Sommet de l'avenir doit être l'occasion de nous réengager dans la voie de la coopération et que le Conseil doit être au cœur de cet effort. Qu'il me soit également permis d'ajouter qu'investir dans le développement aujourd'hui, c'est investir dans la paix de demain.

M. Hauri (Suisse) : Nous remercions la Chine pour l'organisation de ce débat. C'est aujourd'hui, heureusement, presque un lieu commun de dire qu'il ne peut y avoir de paix sans développement, ni de développement sans paix. Les interventions du Secrétaire général, de la Présidente de la Nouvelle Banque de développement, M^{me} Dilma Rousseff, ainsi que de M. Sachs ont bien illustré cela. Il n'y a jamais deux sans trois : la troisième composante indispensable pour une paix durable est la réalisation des droits humains dans leur ensemble : économiques, sociaux et culturels, civils et politiques. Comme le disait l'ancien Secrétaire général Kofi Annan, pas de développement sans paix, pas de paix sans développement, et ni l'un ni l'autre sans les droits humains.

Ce constat était déjà au cœur de la fondation de l'Organisation des Nations Unies et a été réaffirmé de nombreuses fois par ses États Membres. Alors que nous faisons face à un monde en crise profonde, qui doit retrouver son humanité, il est important de se rappeler les liens intrinsèques entre les trois piliers de l'ONU. Les pays fondateurs de l'ONU se sont résolus non seulement à préserver les générations futures du fléau de la guerre, mais également à promouvoir la dignité humaine et à

améliorer les conditions de vie de chaque individu. La Déclaration universelle des droits de l'homme a inscrit les droits civils et politiques, ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels, dans un seul document. Aujourd'hui, cette vision holistique n'a rien perdu de sa pertinence pour la protection des individus et pour le progrès des sociétés.

En créant l'architecture de la consolidation de la paix, l'ONU s'est donné des instruments performants qui peuvent, en coopération avec le Conseil de sécurité, encore mieux assurer le lien entre la paix, le développement et les droits humains. En adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les États Membres ont dessiné une feuille de route pour atteindre ces buts liés. C'est dans l'objectif 16 qu'est ancré le consensus selon lequel le développement ne peut être durable que s'il est appuyé par des sociétés pacifiques et inclusives, dirigées par une bonne gouvernance. Le lien entre les trois piliers a également été confirmé plusieurs fois par le Conseil. À travers sa coopération internationale, la Suisse a toujours cherché à lier ces aspects.

La Suisse reste convaincue que des réponses communes peuvent être trouvées en menant des échanges constants et constructifs. Il n'y a pas de formule magique : nous avons besoin de confiance, de dialogue et de bonne foi, et nous devons aborder nos différences ouvertement et honnêtement. Cette approche doit également nous guider pour la mise en œuvre du Nouvel Agenda pour la paix. Cet Agenda plaide très clairement en faveur d'une collaboration sur ce qui nous unit, et non sur ce qui nous divise. Le Nouvel Agenda pour la paix établit que la coopération ne peut fonctionner sans que les États respectent leurs engagements et la Charte des Nations Unies dans leur intégralité.

Si la confiance entre les États est vitale pour la coopération internationale, la confiance entre les gouvernements et leurs populations fait partie intégrante du fonctionnement des sociétés. De faibles niveaux de confiance indiquent une faible cohésion sociale qui, à son tour, est étroitement liée à des hauts niveaux élevés d'inégalités économiques. Le Nouvel Agenda pour la paix contient des recommandations d'action importantes que mon pays prend très au sérieux : la diplomatie préventive, empêcher la militarisation de domaines émergents tels que l'espace numérique, accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 pour s'attaquer aux moteurs sous-jacents de la violence et de l'insécurité, et traiter les liens entre le climat, la paix et la sécurité.

Le Conseil gardera son rôle important dans les discussions uniquement s'il renforce une approche

holistique pour remplir le mandat de prévention envisagé par la Charte. Un élément clef est l'intégration de la dimension « femmes, paix et sécurité » dans son travail. Aucune société ne peut bénéficier d'un développement commun sans l'inclusion de tous ses membres, et aucune société ne peut prévenir et résoudre les conflits sans l'intégration équitable des femmes dans les processus de paix. Leur potentiel comme actrices de la paix doit être mieux exploité.

En donnant davantage d'outils pour surveiller la situation des droits humains aux missions de maintien de la paix, le Conseil peut garantir la durabilité de ses engagements. Les coordonnateurs et coordonnatrices résidents ont un rôle essentiel à jouer dans les interactions des trois piliers. De plus, les avis de la Commission de consolidation de la paix sont précieux et peuvent galvaniser les efforts d'autres actrices et acteurs, comme les institutions financières internationales.

Au cours de son engagement de longue date dans la coopération au développement, la Suisse a appris à utiliser l'immense potentiel du lien entre la paix et la sécurité, du développement économique et des droits humains. Elle l'a appris du principe des trois piliers dans la Charte même.

Les négociations du Sommet de l'avenir doivent non seulement être menées selon le principe de confiance, mais également avec une volonté de compromis, d'humanité et avec l'objectif que les prochaines générations, qui présideront aux destinées de nos gouvernements et de l'Organisation, disposent des bons instruments pour le faire.

La Charte des Nations Unies contient toujours tous les outils pour que nous puissions évoluer ensemble et collectivement afin de préserver les générations futures du fléau de la guerre. C'est notre meilleure, sinon notre seule chance de parvenir à la pérennisation de la paix.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Au nom de ma délégation, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, pour la manière dont vous dirigez les travaux du Conseil de sécurité en ce mois de novembre et pour avoir organisé ce débat crucial.

Je remercie également le Secrétaire général António Guterres, M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la Nouvelle Banque de développement et ancienne Présidente du Brésil, et M. Jeffrey Sachs, Président du Réseau des solutions pour le développement durable et Directeur du Centre for Sustainable Development de l'Université Columbia, de leurs interventions.

La consolidation de la paix requiert des solutions à long terme, mais aussi des résultats immédiats qui redonnent confiance aux populations que nous servons. La prévention est le meilleur outil pour maintenir la paix et la sécurité. Le dialogue inclusif, la médiation, les consultations, les négociations politiques et d'autres moyens pacifiques sont indispensables, tout comme les efforts en faveur du développement économique et social.

La devise « ne laisser personne de côté » est devenu très difficile à concrétiser – je dirais même presque hors de portée – après la pandémie et face aux différentes situations de conflit. Nous sommes tous concernés, en particulier les pays les moins avancés. C'est pourquoi, lors du Sommet sur les objectifs de développement durable qui s'est tenu en septembre dernier, nous avons réaffirmé notre volonté politique de nous remettre sur la voie de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Depuis plus de 30 ans, les mandats du Conseil de sécurité recommandent d'adopter une approche globale et intégrée englobant des activités liées à la politique, à la sécurité, au développement, aux droits humains et à l'état de droit.

Étant donné que la paix et le développement se renforcent mutuellement, je me concentrerai sur deux aspects essentiels.

Le premier concerne les besoins des pays en situation de conflit ou de transition. L'application du principe de responsabilité grâce à la création d'institutions fortes est indispensable pour favoriser le développement durable. Cela implique de faciliter l'accès à la justice et de promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, conformément à l'objectif 16. L'élaboration et la mise en œuvre de plans, de programmes et de projets, au cas par cas, sont également essentielles pour éliminer les causes profondes des conflits, comme la pauvreté et les inégalités.

Le deuxième aspect concerne une approche plus globale et porte sur les principes directeurs qui permettent de faire la transition vers une paix durable. Je fais référence aux synergies et à la complémentarité entre les actions des missions de paix ou des missions politiques spéciales et celles des organismes des Nations Unies et des bureaux régionaux et nationaux, qui appuient la planification nationale et facilitent l'accès au financement multilatéral. Le surendettement des pays en conflit, qui est dû non seulement au coût des armes et des munitions, mais qui résulte aussi d'une architecture financière injuste et d'un accès limité aux financements à des conditions favorables, nous invite à réfléchir aux différentes facettes de la fragilité, car sortir d'un conflit ne suffit pas. Il faut également maintenir un certain niveau de satisfaction au

sein de la population, ce qui exige des investissements publics dans les services de base, la santé, l'éducation et les infrastructures.

La corruption est un facteur de pauvreté, entrave le développement et affaiblit les systèmes juridiques et politiques. Elle abîme également la démocratie, et par conséquent, dans la lutte contre ce fléau, les secteurs public et privé et la société civile doivent unir leurs forces pour travailler à des initiatives qui favorisent la transparence et l'intégrité au niveau des institutions. Nous appelons dès lors à la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba relatif au financement du développement. L'objectif de développement durable n°17 engage à renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et à le revitaliser. Nous exhortons les pays développés à allouer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement et entre 0,15 % et 0,20 % aux pays les moins avancés. Le monde a également besoin d'outils numériques et de connectivité pour le développement. Il est donc indispensable de combler les fractures numériques entre les pays et en leur sein. À cette fin, l'accès au financement de l'investissement dans les infrastructures numériques, la connectivité, les projets technologiques et le renforcement des capacités en la matière revêt une importance cruciale.

Pour terminer, j'insiste une nouvelle fois sur l'importance du Fonds pour la consolidation de la paix comme catalyseur d'une coopération internationale efficace et sur le rôle central de la Commission de consolidation de la paix, y compris en termes d'échange de bonnes pratiques et d'enseignements tirés de l'expérience.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Chine d'avoir organisé le présent débat et tous nos intervenants d'avoir tracé les contours du problème.

Comme le Secrétaire général nous l'a rappelé, le développement, la paix et la sécurité et les droits humains sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. Les conflits font obstacle au développement durable, et un manque de développement peut être moteur de fragilité et d'insécurité. Rompre ce cycle est l'un des plus grands défis qu'il nous faut relever. Le Royaume-Uni est attaché à des partenariats pour le développement fondés sur le respect mutuel qui appuient les efforts déployés sur le plan national en vue de réduire la pauvreté et l'instabilité. Aujourd'hui, mon gouvernement a publié un nouveau livre blanc très ambitieux sur le développement international, fixant pour le Royaume-Uni un programme revigoré afin d'accélérer avec ses partenaires la réalisation des objectifs de développement durable. Dans ce cadre neuf, nous

nous nous ferons les champions de l'action pour remédier aux conflits et à la fragilité et renforcer la résilience. Il sera capital de défendre les valeurs associées aux sociétés ouvertes et inclusives et de promouvoir l'égalité des genres, et d'ailleurs nous y travaillons déjà avec des partenaires du monde entier. En Somalie, nous encourageons la réconciliation communautaire dans les zones reprises aux Chabab. De l'Éthiopie à la Colombie, en passant par le Myanmar, le Royaume-Uni œuvre en faveur du développement durable et de la paix, de façon bilatérale et avec ses partenaires.

Il y a de grands risques à ne peut pas engager les efforts de développement avec beaucoup de précaution. Pour pérenniser la paix, nous devons identifier et contrer les facteurs de risque, tels que les inégalités horizontales et la discrimination, et renforcer les facteurs de protection qui atténuent les risques. Acteur du développement international depuis des décennies, le Royaume-Uni a appris que des efforts de prévention efficaces nécessitaient la participation de multiples parties prenantes, à tous les niveaux, dans les interventions multisectorielles. À l'ONU, il faut donc travailler mieux entre les différents piliers et dans les institutions de maintien et de consolidation de la paix et de développement, ainsi qu'avec des partenaires tels que la Banque mondiale. Il faut également s'appuyer sur une analyse globale afin de produire des solutions intégrées qui s'attaquent aux causes profondes des conflits et de la violence et ancrent le développement durable dans un socle solide.

Le Royaume-Uni continuera d'offrir un soutien de bonne foi et fiable au développement dans le monde entier. Nous appuierons l'action menée pour lutter contre les changements climatiques et d'autres problèmes qui menacent la paix et le développement. Enfin, nous adopterons avec les gouvernements partenaires une approche patiente, intelligente et durable en vue de mettre en place des institutions et des politiques propres à garantir la paix et la résilience sur le long terme.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie la Chine d'avoir organisé cet important débat public et mis à profit une fois encore sa présidence pour mettre en relief l'importance d'un développement commun et d'une approche holistique de la paix durable, en particulier dans les pays en proie à un conflit. Nous remercions le Secrétaire général de sa déclaration riche en réflexions intéressantes, ainsi que M^{me} Rousseff et M. Sachs de leurs points de vue singuliers et avisés.

Ainsi que les fondateurs de l'Organisation l'avaient pressenti à juste titre, il est nécessaire, pour préserver

les générations futures du fléau de la guerre et maintenir la stabilité mondiale, d'accorder une égale attention aux piliers interdépendants que constituent la paix et la sécurité, le développement et les droits humains. Sans mobilisation pour le développement commun et ses avantages partagés, la paix est en péril, et quand les droits humains d'un peuple sont restreints par son État et ses dirigeants, l'instabilité n'est généralement pas loin derrière.

Nous voyons aujourd'hui, en maints endroits du monde, une corrélation forte entre le manque de développement et la fragilité qui aboutit aux conflits. En effet, sans les ressources financières attendues d'un développement mondial équitable, nombre de ces pays ne sont que peu voire aucunement à même de créer de la résilience et de contenir les facteurs et déclencheurs immédiats des conflits. Bien sûr, le cœur du problème réside dans l'inefficacité d'États qui, pour la plupart, font lourdement les frais de décennies de politiques génériques imposées à l'échelle internationale, abandonnant leur rôle dans la fourniture de services à leurs citoyens et continuant d'endurer les pratiques d'un système financier et de développement mondial injuste qui limite leur accès aux ressources et restreint leurs capacités.

Comme le Président Nana Akufo-Addo du Ghana l'a déclaré il y a 10 jours au Forum de Paris sur la paix, les inégalités ont des répercussions qui vont au-delà du développement économique et, pour que la paix internationale se maintienne, tous les citoyens doivent avoir des chances égales de réaliser leur potentiel et de contribuer à la stabilité et à la prospérité mondiales. La détérioration des conditions socioéconomiques aliène tous les citoyens au point qu'ils peuvent se retourner contre leur gouvernement. De plus, comme nous le constatons dans bien des contextes, l'exclusion, la marginalisation et la gouvernance inefficace créent au niveau des États des carences qui contribuent à l'instabilité et aux conflits. Nous devons donc donner la priorité à la lutte contre les causes profondes et les facteurs sous-jacents des conflits et saisir l'occasion offerte par la note d'orientation du Secrétaire général sur le Nouvel Agenda pour la paix pour repenser notre manière d'aborder la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Afin de garantir à tous paix et prospérité durables, il serait bon de porter le développement inclusif à l'avant-garde du programme de prévention. En réponse aux questions devant servir à orienter le débat qui sont énoncées dans la note de cadrage (S/2023/870, annexe), le Ghana voudrait apporter les précisions suivantes.

Premièrement, le multilatéralisme demeure indispensable pour servir nos intérêts collectifs et nationaux.

Sans lui, nous risquons les violentes collisions qu'entraîne la recherche de profit par des pays à titre individuel. Toutefois, le multilatéralisme n'est pas à la carte : on n'y prend pas ce qui nous plaît tout en ignorant ou piétinant autrui. Nous sommes donc fermement convaincus que l'engagement des États Membres de respecter pleinement la Charte des Nations Unies reste crucial pour la stabilité mondiale. Nous y voyons le moyen prévisible d'améliorer la confiance et de répondre aux préoccupations mutuelles de tous.

Deuxièmement, l'influence dominante de l'architecture financière internationale sur les chances et les capacités des États fait qu'il est plus que temps pour nous de réformer le système en profondeur. À l'évidence, cette architecture n'est pas adaptée à sa fonction et n'a pas su jusqu'ici remédier aux inégalités entre pays et aider les États à corriger celles qui ont cours au sein de leurs sociétés respectives. S'agissant de réformer le système financier, nous exhortons également les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement à faire une priorité de la fourniture d'un appui adapté et pérenne aux pays vulnérables aux fins de stabilité macroéconomique, de résilience renforcée et de croissance durable et inclusive, de telle sorte que leur dette soit soutenable.

Troisièmement, compte tenu de la contribution que les objectifs de développement durable peuvent apporter à la stabilité mondiale, nous encourageons un examen rapide et complet du plan de relance des objectifs de développement durable, proposé par le Secrétaire général et accueilli favorablement par le Sommet sur les objectifs de développement durable en septembre dernier, afin de remédier à la détérioration des progrès que nous constatons dans de nombreux pays. Nous encourageons également les gouvernements nationaux à assurer une répartition équitable du développement national, à répondre aux préoccupations spécifiques des jeunes et des femmes, à maintenir la présence de l'État et la fourniture de services essentiels sans discrimination et à garantir la participation de toutes les composantes de la société, dans le but de pérenniser la paix et de garantir la sécurité.

Quatrièmement, l'ONU doit mener une action transversale urgente, en particulier aux niveaux national et régional, afin d'intensifier les efforts visant à renforcer la résilience et à pérenniser la paix. À cet égard, il est nécessaire que les États Membres examinent attentivement la manière dont ils financent le système des Nations Unies pour le développement et réfléchissent davantage à la manière dont ils peuvent utiliser le système redynamisé

des coordonnatrices et coordonnateurs résidents pour que l'ONU soit véritablement unie dans l'action, à l'appui des efforts que déploient les gouvernements nationaux pour pérenniser la paix et créer une prospérité qui profite à tous dans leurs espaces nationaux.

Le rôle de la Commission de consolidation de la paix et la synergie entre les mesures qu'elle prend et celles du Conseil continueront d'être importants pour la consolidation de la paix, y compris dans le contexte des transitions dans le cadre du maintien de la paix. Nous voyons également un avantage à renforcer le multilatéralisme en réseau par le biais de partenariats avec des accords régionaux, tels que l'Union africaine et ses communautés économiques régionales, comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, afin de détecter, à un stade précoce, les signes avant-coureurs de conflits et de prendre des mesures pour les prévenir.

Pour terminer, nous sommes convaincus que la prévention et la consolidation de la paix doivent constituer un élément clef de notre engagement commun dans le cadre du Nouvel Agenda pour la paix. La promotion d'un développement économique inclusif en vue de pérenniser la paix favorise également la stabilité et la paix mondiales. Écoutant attentivement le débat d'aujourd'hui, le Ghana est convaincu que les dangers que l'absence d'un développement commun fait peser sur la paix et la sécurité sont bien compris. Nous devons donc générer le soutien et les ressources nécessaires au niveau mondial pour promouvoir la résilience des nations les plus vulnérables en traduisant notre compréhension des défis en un engagement clair, assorti d'effet sur les programmes mis en oeuvre pour les relever.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons écouté avec beaucoup d'attention la déclaration du Secrétaire général et les exposés de la Présidente de la Nouvelle Banque de développement, Dilma Rousseff, et de M. Jeffrey Sachs.

Nous remercions la présidence chinoise d'avoir pris l'initiative d'examiner au Conseil de sécurité le lien entre la paix et le développement. C'est particulièrement symbolique aujourd'hui, alors que nous célébrons la Journée de l'industrialisation de l'Afrique. En même temps, il convient de souligner que lorsque nous débattons des modalités permettant de lier de manière constructive la pérennisation de la paix et les questions de développement, un concept qui est encore en gestation, il importe de garantir le strict respect du principe de la division du travail entre les organes principaux de l'Organisation dans le domaine de la paix et du développement, tel qu'il

est énoncé dans la Charte des Nations Unies, et d'éviter tout chevauchement des activités. Nous estimons que les questions de développement doivent être abordées, avant tout, par des institutions spécialisées, notamment l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le système de développement.

Nous partageons la préoccupation du Secrétariat et des principaux experts dans ce domaine quant au fait que les progrès vers la réalisation de l'objectif principal du Programme de développement durable à l'horizon 2030, plus précisément l'élimination de la pauvreté, sont au point mort. Outre les conséquences de la pandémie, cela est dû à de graves erreurs de calcul macroéconomique de l'Occident et à la politisation croissante du développement international par les principaux pays donateurs, y compris la pratique de l'Occident collectif consistant à adopter des mesures coercitives unilatérales illégales qui nuisent au bien-être des citoyens ordinaires dans les États les plus vulnérables, entraînent la fragmentation du commerce mondial et restreignent l'accès à l'investissement et à la technologie.

Les pays développés n'honorent pas leurs engagements à l'égard des pays du Sud en matière d'aide publique au développement et de financement de l'action climatique. Ils veulent au contraire intensifier les transferts d'armes vers les zones de conflit, où l'on sait très bien que les fabricants d'armes occidentaux réalisent des profits. En outre, l'aide au développement fournie par les donateurs occidentaux s'accompagne souvent d'une ingérence dans les affaires intérieures des États en développement, consistant notamment à exiger la mise en œuvre de certaines mesures socioéconomiques, par exemple, axées sur la réforme du programme d'action climatique, voire des changements politiques.

Parallèlement, on peut voir que l'Union européenne et les États-Unis se soucient avant tout de créer des avantages concurrentiels et d'imposer une transition énergétique forcée et l'abandon des combustibles traditionnels aux pays du Sud. Ils n'hésitent pas à employer ces moyens quand et où cela les arrange, et les pays en développement sont finalement privés de la possibilité de rattraper le « jardin en fleurs », qui « s'écologise à un rythme accéléré ».

La note de cadrage (S/2023/870, annexe) de nos amis chinois attire également l'attention, à juste titre, sur l'inégalité d'accès aux financements publics et privés, qui est largement due aux caractéristiques structurelles du système financier international en place et de ses institutions, qui ont été créés par l'Occident pour servir ses

propres intérêts. Il est impossible de faire abstraction de l'aggravation de la crise de la dette, des problèmes liés à la dépendance des anciennes colonies à l'égard des produits de base, de la partialité des agences de notation et des tribunaux d'arbitrage anglo-saxons, autant d'éléments de la politique néocoloniale visant à perpétuer l'asservissement et le sous-développement des pays en développement. En résumé, assurer les conditions d'une vie décente et d'une existence pacifique à l'abri des conflits nécessitera fondamentalement de procéder à une réforme radicale du système de développement économique international.

Nous estimons qu'il serait utile de passer par le prisme de la vulnérabilité économique multidimensionnelle – qui est à notre avis un concept utile en cours de développement – afin d'examiner la situation dans des pays tels que la Syrie, l'Afghanistan ou les pays d'Afrique, où les sanctions unilatérales et les blocus font qu'il leur est difficile d'accéder aux financements internationaux, à l'aide technique et de renforcer les capacités. L'ONU doit aider ces pays à mettre en place un réseau de partenariats de développement efficaces et durables.

Nous pensons que si l'on ne parvient pas à une compréhension commune des causes profondes des problèmes actuels liés à la paix et au développement, l'ONU ne sera pas en mesure d'inverser les tendances que nous observons actuellement et qui sont extrêmement néfastes pour les pays en développement. Même si des milliards de dollars sont alloués aux pays dans le besoin, la paix et la sécurité internationales continueront à se détériorer, et les inégalités, la pauvreté et les migrations à grande échelle ne feront que croître. En conséquence, le nombre de conflits et leur gravité augmenteront.

Il n'est pas nécessaire d'être économiste pour comprendre qu'il faut avant tout mobiliser de vastes ressources financières et non financières pour permettre aux pays du Sud de mettre en œuvre le Programme 2030, de se débarrasser des modèles économiques coloniaux et de s'engager sur la voie d'un développement indépendant. Il est également essentiel de veiller à ce que ces ressources n'existent pas uniquement sur le papier et ne disparaissent pas dans les poches des consultants des pays donateurs, mais à ce qu'elles parviennent réellement à ceux qui en ont besoin. L'évaluation des besoins varie. À l'ONU, nous entendons souvent dire qu'environ 4 200 milliards de dollars doivent être mobilisés chaque année pour réaliser les objectifs de développement durable. Cependant, le financement à lui seul ne suffira pas. Il importe de modifier fondamentalement l'approche en matière d'aide aux pays en développement.

Nous devons également être réalistes. Il est peu probable que les cercles dirigeants occidentaux abandonnent leur politique destructrice de maintien de leur domination dans un avenir proche. Or, le monde est en pleine mutation, et il existe une demande de méthodes nouvelles pour garantir la stabilité mondiale par la création de mécanismes de sécurité qui ne sont pas contrôlés par Washington et ses satellites, et par la création également de zones de coopération et de développement pragmatiques dans diverses régions. Ce processus pourrait être accéléré en mobilisant les instances multilatérales qui travaillent sur un pied d'égalité et avec un programme constructif.

Il existe des perspectives encourageantes en ce qui concerne l'exploitation du potentiel des associations qui opèrent dans l'espace eurasiatique, notamment la Confédération du Bélarus et de la Fédération de Russie, l'Organisation du Traité de sécurité collective, l'Union économique eurasiatique, la Communauté d'États indépendants, l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et le Conseil de coopération du Golfe. Nous signalons aussi le potentiel constructif et à grande échelle de l'initiative « Une Ceinture et une Route » de Beijing. L'harmonisation de leurs programmes de travail respectifs contribuera à renforcer le partenariat eurasiatique et à trouver des moyens de garantir la sécurité et un développement économique progressif.

Il y a de plus en plus d'intérêt pour les formats de coopération Sud-Sud et l'interaction trilatérale, qui sont conçus pour contribuer à briser le cercle vicieux de la pauvreté, de l'instabilité et de l'inégalité en matière de développement, promouvoir le principe de l'appropriation effective des stratégies nationales de développement et renforcer l'incidence des efforts individuels et collectifs. Dans le contexte mondial, je souhaite tout particulièrement mettre en avant l'autorité et l'attrait de plus en plus marqués du groupe BRICS, dont les membres sont le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, au sein duquel des pays aux systèmes politiques différents donnent l'exemple d'une diplomatie multipolaire, dont le but est de parvenir à un accord sur des formes équitables et efficaces de commerce, d'économie, d'investissement et de coopération humanitaire, et de contribuer ainsi à réellement promouvoir le développement sans diktat extérieur.

Par ailleurs, il importe de souligner que la paix en elle-même ne garantit pas le développement, et inversement. La tendance de plus en plus récurrente qui consiste

à établir des liens thématiques entre divers éléments du développement et de la sécurité, tels que les changements climatiques ou l'accès aux ressources en eau, nous préoccupe. Elle détourne l'attention et les ressources de l'objectif réel de promotion du développement en tant que tel et réduit l'importance de ce pilier au sein du système des Nations Unies. Nous craignons que les questions liées au développement utilisées pour introduire de prétendus indicateurs universels et justifier l'adoption de mesures préventives en matière de prévention des conflits ne servent à s'ingérer dans les affaires intérieures d'États jugés indésirables et à exercer une pression sur eux sur les plans politique ou financier et économique. Il est inacceptable qu'au sein de l'ONU, il existe une catégorie de pays regroupés en fonction de leur potentiel de conflit. Des pratiques politisées similaires existent déjà au sein des agences de notation aux États-Unis, notamment sur les questions relatives au développement. Nous insistons sur l'importance d'éviter de tels stéréotypes.

S'agissant de la Fédération de Russie, l'un des principaux objectifs inscrits dans le cadre des politiques de notre gouvernement dans le domaine de l'aide au développement international est de faciliter l'élimination des foyers potentiels et existants de tension et de conflit. Guidés par cet objectif, nous donnons la priorité au transfert de technologie et de compétences spécialisées vers les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, sans condition préalable, aux fins du développement du tissu industriel et des infrastructures critiques. La Russie participe à des projets dans le domaine de l'industrialisation, de la numérisation et de l'agriculture. Nous continuons de contribuer à la production d'électricité, y compris dans le domaine de l'énergie nucléaire. Par ailleurs, nous accordons de plus en plus de bourses gouvernementales. Nous encourageons nos collègues à suivre notre exemple.

Le Président (parle en chinois) : Je rappelle à tous les orateurs et à toutes les oratrices qu'ils sont priés de limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de quatre minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence. Le voyant rouge de leur microphone se mettra à clignoter au bout de quatre minutes pour les inviter à conclure.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Hongrie.

M. Szijjártó (Hongrie) (parle en anglais) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance sur cette question extrêmement importante.

Malheureusement, je dois dire au Conseil que le continent dont je suis originaire est confronté à des problèmes extrêmement graves en matière de sécurité. Cela fait maintenant plus d'un an et demi qu'une guerre se déroule près de l'Union européenne, en Ukraine. Un conflit armé se déroule également dans le voisinage immédiat de l'Europe, au Moyen-Orient. De plus, ces huit dernières années, l'Europe est confrontée au problème que représente des vagues massives d'immigration clandestine. Et nous, les Hongrois, nous protégeons nous-mêmes, mais nous protégeons aussi la frontière extérieure de l'Union européenne, le long de la route migratoire la plus fréquentée qui mène à l'Europe. Je me dois d'informer le Conseil que nous fournissons des efforts considérables pour nous protéger de ces bandes et groupes violents, dont les membres n'hésitent plus à tirer sur nos gardes-frontières et nos policiers, parfois même avec des fusils automatiques.

Quelle est la cause de ce grand problème ? Il a été démontré que la politique migratoire de l'Union européenne encourage la migration vers l'Europe et alimente le modèle économique des passeurs. Malheureusement, selon la politique migratoire de l'Union européenne, la protection des frontières n'est pas considérée comme un devoir en matière de sécurité, mais comme une question relative aux droits humains. Toutefois, les Hongrois sont favorables à une protection stricte des frontières. Notre position est claire. La violation d'une frontière est un délit qui doit être puni comme il convient. Nous ne savons que trop bien que pour arrêter les migrations, il faut s'attaquer à leurs causes profondes. Au lieu d'inciter les personnes à prendre la route, nous devons nous attaquer aux causes profondes de leur départ. Quelles sont-elles ? Elles se divisent en deux volets. D'une part, la menace de la terreur et de la violence et, d'autre part, la pauvreté et le sous-développement économique. Ce sont ces deux causes sous-jacentes qui doivent guider notre travail et les mesures à prendre. D'une part, nous devons garantir la sécurité et la sûreté et, d'autre part, nous devons attirer des investissements et encourager la création d'emplois là où le besoin de développement économique se fait sentir.

En tant que représentant d'un État membre de l'Union européenne et d'un pays qui protège une partie de la frontière extérieure de l'Union européenne, je dois faire part au Conseil d'un constat particulièrement malheureux, à savoir que le terrorisme et la migration forment un cercle vicieux. Le terrorisme est à la fois une cause profonde et une conséquence des migrations. En effet, tous ces flux migratoires offrent aux terroristes la possibilité de se cacher parmi les migrants et de se déplacer librement, sans problème. C'est l'une des raisons pour

lesquelles la menace terroriste en Europe s'est également accrue et que, dans certains pays d'Europe occidentale, des sociétés parallèles ont été créées. L'antisémitisme moderne est en hausse, des zones de non-droit sont créées et des guerres de gangs sont menées.

C'est pourquoi nous, les Hongrois, sommes extrêmement intéressés par le succès de la lutte contre la terreur, et participons aux efforts internationaux. Nous pouvons constater qu'un des principaux risques migratoires pour l'Europe provient d'Afrique. Nous estimons que la région du Sahel est un des points d'origine des flux migratoires vers l'Europe en raison de l'instabilité de la région. Afin de contribuer à la stabilité du Sahel, nous avons décidé de déployer 200 soldats au Tchad à partir du printemps prochain, en coopération avec le Gouvernement tchadien, afin d'aider les forces régulières du pays à instaurer la stabilité et la paix dans leur région et d'empêcher d'autres vagues migratoires de déferler sur l'Europe. Nous savons tous que la population de l'Afrique connaît une croissance exponentielle. Par conséquent, il est essentiel pour l'Europe d'aider les pays africains à maintenir chez eux leur population grandissante.

Comment pouvons-nous procéder ? En créant des emplois et en instaurant des conditions de vie adéquates. Comment y parvenir ? En fournissant des investissements et des technologies, et en créant des emplois dans ces pays africains. Les Hongrois font leur part. Nous mettons en œuvre des programmes de crédit d'aide liée d'une valeur de 140 millions de dollars dans les pays africains dans les domaines de la gestion de l'eau, des industries alimentaires et de l'assistance à l'administration publique. De plus, 30 millions de dollars supplémentaires seront alloués à des programmes d'aide. Dans 18 pays d'Afrique, grâce à des investissements et en créant les conditions propices, nous aidons les communautés chrétiennes à pouvoir rester là où elles se trouvent depuis des siècles, voire plus longtemps encore. Par ailleurs, nous accueillons chaque année dans les universités hongroises 1 425 étudiants originaires de 24 pays africains différents, qui bénéficient de bourses d'études complètes.

Pour résumer, pour pouvoir arrêter la migration, qui est un phénomène dangereux – autrement dit, préjudiciable pour les pays d'origine et dangereux pour les pays de transit et de destination –, nous devons renforcer notre lutte contre le terrorisme. Nous devons également créer des emplois et garantir un niveau de vie décent à la population africaine, qui connaît une croissance exponentielle. Enfin, au lieu d'inciter les gens à partir, nous devons créer des conditions de vie satisfaisantes dans nos pays.

Les Hongrois sont prêts à continuer à jouer leur rôle à l'avenir.

Le Président (*parle en chinois*) : Le développement et l'intégration sont en effet liés. Je suis d'accord avec le représentant de la Hongrie sur la nécessité de nous efforcer de mettre en place un cercle vertueux pour sortir du cercle vicieux.

Je donne maintenant la parole au représentant de Cuba.

M. Peñalver Portal (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la République populaire de Chine d'avoir organisé le présent débat public du Conseil de sécurité. Nous remercions également les intervenants invités, M^{me} Dilma Rousseff et M. Jeffrey Sachs, de leurs exposés intéressants.

Le thème de ce débat revêt une grande importance dans un contexte de crise mondiale multidimensionnelle aggravée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), marqué par la persistance des inégalités et de la pauvreté résultant de l'ordre économique international injuste actuel, source de nombreux défis pour les pays en développement.

Des décennies de néolibéralisme impitoyable, la persistance de modèles de production et de consommation issus du capitalisme irrationnels qui dégradent l'environnement, la prolifération de politiques protectionnistes et de pratiques spéculatives du grand capital, qui font grimper les prix des biens et des services de base, et les effets négatifs de la dette extérieure colossale, qui réduit la disponibilité des ressources dans les pays en développement, empêchent eux aussi ces nations de concrétiser leur aspiration à parvenir à un développement durable.

Dans le même temps, la paix et la sécurité internationales sont constamment menacées par des conflits, des actes d'agression, des guerres non conventionnelles, des blocus, des tentatives de changement de régime et des violations fréquentes de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Nous sommes profondément préoccupés par la grave escalade de la violence entre Israël et la Palestine, qui est la conséquence de décennies de pratiques israéliennes d'occupation illégale et de colonisation, en violation flagrante des droits inaliénables du peuple palestinien sur son propre territoire, ainsi que du mépris systématique des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et du droit international, y compris de nombreuses résolutions pertinentes de l'ONU.

Le Conseil de sécurité doit s'acquitter de son mandat et mettre fin à l'impunité d'Israël, Puissance occupante, dont les États-Unis ont toujours été complices en faisant obstruction et mettant leur veto à l'action de cet organe, compromettant ainsi la paix, la sécurité et la stabilité régionales.

Nous demandons qu'un cessez-le-feu immédiat soit instauré et qu'il soit mis fin au discours belliciste. Il est urgent de fournir une aide humanitaire rapide, en quantité suffisante et sans entrave au peuple palestinien. Il faut empêcher le déplacement forcé des Palestiniens de la terre qui leur revient de droit.

Nous réaffirmons notre soutien à un règlement global, juste et durable du conflit israélo-palestinien, fondé sur la création de deux États, qui permette au peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination et la création d'un État palestinien indépendant et souverain à l'intérieur des frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et qui garantisse le droit de retour des réfugiés.

Qu'advient-il des aspirations légitimes des peuples en matière de développement et de l'engagement commun des Nations Unies à ne laisser personne de côté si nous n'unissons pas nos forces pour bâtir un monde de paix ?

Les dépenses militaires mondiales ne cessent d'augmenter ; elles ont atteint le montant obscène de 2240 milliards de dollars l'an dernier. Des sommes faramineuses sont gaspillées dans des engins sophistiqués pour tuer, tandis que les engagements en matière d'aide publique au développement ne sont toujours pas remplis.

Les mesures coercitives unilatérales entravent gravement les efforts déployés par les pays touchés pour réaliser les objectifs de développement durable, et le développement durable en général. La communauté internationale, y compris le système des Nations Unies, doit continuer à rejeter fermement l'imposition de telles mesures et œuvrer à leur élimination inconditionnelle. Les blocus et les sanctions ne contribuent pas à la paix et à la sécurité internationales.

Pour instaurer une paix soutenue et durable, il est nécessaire de venir à bout des causes profondes des conflits, notamment des problèmes de développement socioéconomique qui pèsent particulièrement sur les pays du Sud en raison de l'ordre international injuste qui prévaut actuellement. Les initiatives mondiales de la Chine, lancées par le Président Xi Jinping, peuvent contribuer à cet objectif. Il est urgent de préserver la paix

dans le monde, de prévenir les conflits et les guerres et de placer les questions de développement au cœur des priorités de la communauté internationale.

Il est également indispensable de promouvoir une culture de paix, qui proscrire tout discours haineux. Il est urgent d'unir nos forces et nos volontés pour préserver le multilatéralisme, la coopération et le respect mutuel, ainsi que pour promouvoir un ordre international juste, démocratique et équitable, qui mette fin à l'exclusion et aux inégalités, pour le bien commun de l'humanité.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Elshandawily (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à féliciter la Chine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je vous remercie également, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat crucial sur le thème « Mettre le développement commun au service de la pérennisation de la paix ».

Notre monde entre aujourd'hui dans une nouvelle ère de bouleversements, du fait des menaces, des difficultés et des risques interdépendants auxquels nous sommes confrontés. Nous assistons à une multiplication des conflits qui menace la paix et le développement au niveau international, entraînant des pénuries alimentaires, une hausse des prix de l'énergie et une augmentation de la pauvreté sous l'effet des crises économiques successives. Par conséquent, nous devons tous assumer notre responsabilité dans la recherche de solutions pratiques pour instaurer une paix permanente, seul moyen de surmonter ces situations de troubles complexes et imbriquées pour diverses raisons, et leurs conséquences diverses à long terme. La seule façon de prévenir les conflits est de mettre scrupuleusement en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs. Un environnement sûr peut contribuer à la réalisation du développement économique et à la réduction des écarts sociaux.

Je voudrais souligner les points suivants, qui pourraient constituer un cadre général pour le renforcement des mécanismes visant à mettre le développement commun au service de la pérennisation de la paix.

Premièrement, nous devons aborder le développement et la réalisation de la paix et de la sécurité de manière globale, comme les deux facettes d'un même problème, d'autant plus qu'un certain nombre de pays africains continuent de subir le fléau du terrorisme et de l'instabilité, en plus d'autres défis liés à la réalisation des objectifs de développement durable. L'intensification des

efforts de pérennisation de la paix pourrait accélérer la réconciliation nationale et assurer durablement la prospérité et le bien-être des populations.

Deuxièmement, nous devons mobiliser des ressources pour créer les conditions propices au développement économique, aux investissements étrangers et aux nouvelles possibilités d'emploi, sur la base du principe de l'appropriation nationale. Les acteurs nationaux doivent définir, planifier et mettre en œuvre leurs priorités. Ce dont nous sommes témoins aujourd'hui, en particulier en Afrique, donne à penser que nous devons considérer ces pays d'une manière différente, qui leur permettrait de réaliser des progrès en matière de développement en renforçant les investissements dans les infrastructures et en éliminant la pauvreté. Un véritable développement et l'amélioration des moyens de subsistance des populations sont les meilleurs moyens d'éliminer les conflits dans la région.

Troisièmement, nous avons besoin d'une action collective pour réformer le système financier mondial et accroître le financement du développement. Cela répondrait aux aspirations d'un grand nombre de pays en développement, qui souhaitent éliminer la pauvreté, alléger le fardeau de la dette et réduire les inégalités, sur la base du principe du partage des charges et des responsabilités. Le meilleur moyen de prévenir les conflits est de garantir un développement global et durable. Cela signifie que les institutions internationales doivent aider les pays en développement à faire face aux crises et à renforcer leur résilience face aux crises internationales. Nous devons également créer des outils de financement novateurs et efficaces, en plus d'améliorer l'efficacité des outils de financement actuels.

Quatrièmement, les conflits, l'insécurité, la faiblesse des institutions et l'accès limité à la justice sont autant de facteurs qui menacent le développement durable. C'est pourquoi nous devons appuyer les efforts déployés par les pays pour renforcer leurs institutions et leurs capacités nationales, ainsi que les règles de bonne gouvernance, afin que nous puissions prévenir les conflits et contribuer à la lutte contre leurs causes profondes. Nous devons permettre aux autorités nationales de définir, de planifier et de mettre en œuvre leurs priorités nationales afin de garantir la sécurité, la stabilité et le développement durable.

Cinquièmement, nous devons régler les problèmes auxquels le continent africain est confronté en adoptant une approche globale qui contribue à faire droit aux aspirations des peuples d'Afrique, au premier rang desquelles

figurent la lutte contre le terrorisme, l'élimination de ses sources et le tarissement de son financement, tout en faisant barrage aux idéologies extrémistes.

Sixièmement, nous devons accorder une attention accrue à la consolidation de la paix. Nous devons fournir le financement nécessaire à cet effet en tant que condition préalable à la réussite de nos efforts communs. Cela nous permettrait de mettre en place les conditions minimales pour garantir la résilience dans les pays accueillant des opérations de maintien de la paix.

Enfin, septièmement, il importe de tenir compte des recommandations formulées par le Secrétaire général dans le Nouvel Agenda pour la paix, qui appellent à la mise en place d'un nouveau système de prévention pour lutter contre toutes les formes de violence, à se concentrer sur la médiation, à promouvoir la cohésion sociale et à renforcer le lien entre le développement durable et la paix, dans le respect de tous les droits humains, notamment les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels. Cela s'accompagnerait de la définition d'une vision globale de la pérennisation de la paix, en déterminant quelles sont les raisons des guerres et en y remédiant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Thaïlande.

M. Vichankaiyakij (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter la Chine de sa présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et à lui exprimer ma gratitude pour avoir organisé l'important débat public d'aujourd'hui, sur le thème « Mettre le développement commun au service de la pérennisation de la paix ». Je tiens également à remercier le Brésil de sa présidence fructueuse du Conseil en octobre, et nous remercions le Secrétaire général et tous les intervenants de nous avoir fait part de leurs idées au cours de la présente séance.

La Thaïlande a toujours été convaincue que la paix sera plus durable si elle est enracinée dans la sécurité humaine et le développement durable. En effet, la paix et le développement sont les deux faces d'une même pièce. Le développement durable est essentiel à la prévention des conflits. L'étude de la Banque mondiale intitulée « Pathways for Peace » (Chemins pour la paix) montre que les processus de développement peuvent influencer sur les efforts entrepris en matière de sécurité, de diplomatie, de justice et de droits de l'homme afin d'éviter que les conflits ne deviennent violents. D'autre part, le Nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général constate, sur la base des données de l'Organisation de coopération et

de développement économiques, que les pays touchés par un conflit accusent un retard important dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier ceux qui concernent la faim, la bonne santé et l'égalité des sexes. Il est prometteur que le Nouvel Agenda pour la paix reconnaisse que le développement durable est en définitive la seule façon de remédier intégralement aux causes interdépendantes et multidimensionnelles de la violence et de l'insécurité. Nous espérons que cette approche sera maintenue.

Je voudrais formuler les observations suivantes sur la question inscrite à l'ordre du jour aujourd'hui.

Premièrement, nous pensons que les conflits ne naissent pas de rien. Le contexte et les facteurs à l'origine des conflits eux-mêmes sont importants. Par conséquent, les efforts destinés à favoriser la paix doivent s'attaquer aux causes profondes de ces conflits. Le développement inclusif et durable est une composante indispensable du continuum de la paix, à toutes les étapes. Les besoins de développement locaux doivent être intégrés à chaque étape du processus de paix, de la prévention des conflits au maintien et à la consolidation de la paix, afin de jeter des bases solides propices à une paix durable et d'éviter que les pays ne connaissent le cercle vicieux du conflit et de la pauvreté. L'année prochaine, à l'approche du Sommet de l'avenir qui sera organisé pour renforcer le multilatéralisme, avec l'ONU en son centre, des efforts collectifs devront être mobilisés pour promouvoir les moyens pacifiques et le règlement pacifique des différends, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international applicable et aux résolutions du Conseil de sécurité, car la paix est une condition préalable à l'enracinement du développement. Dans le même temps, le Sommet de l'avenir doit nous inciter à éliminer la pauvreté et à nous attaquer aux écarts de développement et à la fracture numérique, à consolider les efforts pour relever les défis actuels et émergents, notamment les changements climatiques, et à donner un coup d'accélérateur aux efforts pour atteindre les ODD, qui sont essentiels pour que la paix soit durable et pérenne.

Deuxièmement, les ultimes bénéficiaires de notre travail ici à l'ONU, qu'il s'agisse de paix ou de développement, sont les personnes elles-mêmes. C'est de leur bien-être et de leur avenir dont nous devons répondre. Les approches centrées sur la population sont vitales pour relever les défis multiformes, car elles reposent fermement sur les liens et les complémentarités entre la pérennisation de la paix, le développement durable et la sécurité humaine. L'inclusion et la participation sont les

principes inhérents à ces approches. Il faut donner aux personnes les moyens d'agir afin qu'elles puissent jouer un rôle s'agissant de tracer leur voie commune vers une paix durable. Toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des femmes et des filles, des personnes handicapées ou d'autres groupes vulnérables, doivent pouvoir participer activement aux efforts en faveur d'une paix et d'un développement durables.

Troisièmement, un partenariat mondial plus large et plus solide est nécessaire pour garantir les synergies et l'efficacité des efforts visant à mettre le développement au service de la pérennisation de la paix. Cela suppose une plus grande cohérence au sein du système des Nations Unies, ainsi qu'un partenariat renforcé en dehors du système des Nations Unies. Le Conseil de sécurité doit dialoguer avec d'autres organismes des Nations Unies, tels que la Commission de consolidation de la paix, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, afin de mieux intégrer leurs compétences spécialisées en matière de développement dans ses travaux, ce qui lui permettra de s'acquitter de son mandat dans le cadre d'une approche plus globale. Les institutions financières internationales, en échangeant avec les organismes compétents des Nations Unies, pourraient également jouer un rôle déterminant dans le financement du développement et de la consolidation de la paix. En dehors de l'ONU, les organisations régionales peuvent jouer un rôle important en appuyant cette approche globale. Étant donné que les régions connaissent le mieux les causes de leurs problèmes communs ainsi que les solutions appropriées, il faut leur donner la possibilité de contribuer aux efforts de paix et, surtout, à la prévention en promouvant le développement durable le mieux adapté à leurs besoins.

Nous espérons que ces efforts s'accompagneront également de partenariats et de processus plus larges. À cet égard, la Thaïlande réaffirme son appui à tous les efforts déployés pour mettre le développement au service de la consolidation de la paix aux niveaux régional et mondial. Nous continuerons à appuyer les efforts de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour renforcer les complémentarités entre les Grandes orientations de la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 et le Programme 2030, notamment par l'intermédiaire du centre d'études et d'échange de l'ASEAN sur le développement durable. Nous félicitons la Chine de l'Initiative pour le développement mondial, destinée à renforcer le partenariat pour le développement, et nous nous réjouissons à la perspective de participer activement à ses activités, en tant que membre fondateur du Groupe des Amis de l'Initiative pour le développement mondial. Nous continuerons

de collaborer avec la communauté internationale pour sauver les ODD et promouvoir le développement durable à l'ONU et dans le cadre des partenariats internationaux.

En conclusion, la Thaïlande estime qu'il ne saurait y avoir de paix sans développement durable, et que la paix ne peut être pérennisée que si les besoins de développement des populations sont satisfaits. La Thaïlande est prête à travailler avec tous les partenaires pour accélérer les efforts mondiaux visant à atteindre les ODD afin d'instaurer une paix pérenne pour tous.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Greco (Italie) (*parle en anglais*) : Premièrement, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance.

L'Italie s'associe à la déclaration qui sera faite par le représentant de l'Union européenne et souhaite formuler les observations suivantes à titre national.

Les défis mondiaux de notre époque sont multidimensionnels et interdépendants. En 2015, les chefs d'État et de gouvernement ont reconnu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 qu'il ne saurait y avoir de développement durable sans paix et sans sécurité et, inversement, que sans développement durable, la paix et la sécurité sont menacées. Cela laisse peu de place à l'interprétation et appelle à un regain d'action, en particulier à une mobilisation accrue des responsables politiques dans la mise en œuvre des principaux facteurs opérationnels, comme le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

Le chemin vers la paix et le développement passe par la solidarité et la responsabilité. La solidarité entre les pays doit être ancrée dans les principes directeurs consistant à ne laisser personne de côté, à reconnaître que le manque de développement est l'un des principaux moteurs des conflits, de la violence et de l'insécurité et à accélérer en conséquence la réalisation des objectifs de développement durable. Quant à la responsabilité des pays, il s'agit, sur la voie du développement durable, d'honorer le pacte social entre les États et leurs propres populations. Il y a, non seulement au niveau national, mais aussi au niveau international, des libertés à préserver, des droits humains à défendre, l'autonomisation des femmes et des jeunes à réaliser, et l'état de droit à faire appliquer. Tout pays qui viole le droit international devient lui-même un facteur de conflit et d'insécurité, ce qui freine le développement. Les engagements universels énoncés dans la Charte des Nations Unies, notamment le respect de la souveraineté

nationale et de l'intégrité territoriale, ne peuvent pas être contestés. La paix et le développement, la solidarité et la responsabilité doivent aller de pair. Le Secrétaire général et le cercle plus large des responsables de l'ONU nous apportent des solutions tangibles pour concrétiser cet objectif. Nous devons exploiter le potentiel que recèle la panoplie d'outils de l'ONU, qui relie le programme de développement à la paix et à la sécurité, tout en ayant pleinement à l'esprit le lien entre les conflits et la faim et le lien entre le climat, la paix et la sécurité.

L'Italie appuie sans réserve les bonnes pratiques mises en œuvre par l'ONU et les institutions financières internationales en matière de développement dans les situations d'urgence, de fragilité et de conflit. Le rôle du système des Nations Unies et de ses organismes, fonds et programmes reste crucial et tous les États Membres doivent continuer de le soutenir, politiquement et financièrement. Ces liens devraient d'ailleurs être examinés dans le contexte du prochain Sommet de l'avenir et de son pacte pour l'avenir.

Le Nouvel Agenda pour la paix énonce que nous ne pouvons atteindre la paix que nous désirons sans le développement durable et les droits humains. Voilà la mission

que l'Union européenne poursuit sans relâche, étant à la fois la première donatrice au niveau mondial et une promotrice d'un multilatéralisme effectif et fondé sur des règles. Ce principe sous-tend en outre la coopération entre l'Union européenne et l'Union africaine. Dans ce cadre, la Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix sont particulièrement bien placés pour mobiliser des ressources financières. L'Italie vient de doubler sa contribution annuelle au Fonds pour la consolidation de la paix et compte bien assurer un financement adéquat, prévisible et durable pour la consolidation de la paix, notamment par les contributions statutaires de l'ONU. L'Italie continuera de tout mettre en œuvre pour atteindre, à terme, les objectifs communs de paix et de développement, en veillant à ne laisser personne de côté.

Le Président (parle en chinois) : Il reste un certain nombre d'orateurs et d'oratrices inscrits sur la liste pour la présente séance. Étant donné l'heure tardive, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 h 5.